



LE DEVOIR

VOL. CVII N° 74

LE DEVOIR, LE MERCREDI 6 AVRIL 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

RITA LAFONTAINE 1939-2016



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'actrice québécoise Rita Lafontaine, égérie de Michel Tremblay et adorée du public, aussi bien à la télévision qu'au théâtre, s'est éteinte lundi soir à l'âge de 76 ans. Portrait de celle qui fut de la toute première distribution de la controversée pièce *Les belles-sœurs*, en 1968. **Pages B 9 et B 10**

AFFAIRE HAMAD

Couillard dans la tourmente

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

Le premier ministre Philippe Couillard est plongé dans la tourmente. Il paraissait ébranlé mardi après-midi après que les partis d'opposition eurent remis en question sans relâche son jugement politique dans l'affaire Hamad.

Le chef du gouvernement a encaissé coup après coup durant une période des questions houleuse. «*Est-ce que le premier ministre attend que l'UPAC débarque au grand complet au Conseil des ministres pour faire le ménage?*» a lancé à un moment l'élue solidaire Manon Massé, prenant de court les élus libéraux. Ils étaient abasourdis.

M. Couillard s'est défendu de prendre «*à la légère*» les allégations de trafic d'influence à l'endroit du ministre sans portefeuille Sam Hamad. Il l'a temporairement mis à l'écart de tout organe décisionnel, a-t-il réitéré. En effet, M. Hamad ne prendra part ni aux séances du Conseil des ministres ni aux réunions de différents comités.

Privilèges de ministre

M. Couillard lui permet cependant de continuer à profiter de tous les privilèges attachés à la fonction de ministre: salaire accru, garde du corps, véhicule de fonction, etc. «*Le premier ministre a inventé le Club Med des ministres libéraux*», a tonné le leader parlementaire adjoint de l'opposition officielle, Agnès Maltais, décrivant M. Hamad comme «*ministre à zéro responsabilité ministérielle*». «*Le bout du bout: au lieu de faire son travail de député, il s'en va en vacances en Floride.*»

Les élus d'opposition n'en avaient mardi que pour les «*liaisons dangereuses*» — expression de Pierre Karl Péladeau — entre M. Hamad et l'important collecteur de fonds Marc-Yvan Côté, qui fait l'objet d'accusations de fraude,

VOIR PAGE A 10: COUILLARD

COLLOQUE-BILAN DE L'UPAC

La question nationale comme vecteur de corruption?

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Est-ce que la question nationale expliquait une partie du problème de corruption au Québec — et au Parti libéral? C'est l'hypothèse avancée mardi par un expert invité au colloque-bilan organisé par l'UPAC pour ses cinq ans d'exis-

tence. Un événement tenu sous le signe d'une actualité anticorruption bouillonnante.

A chaque mouvement sa date repère: pour l'Unité permanente anticorruption (UPAC), celle du 17 mars est visiblement à marquer d'une pierre blanche. L'arrestation des ex-ministres Nathalie Normandeau et Marc-Yvan Côté «*vient*

de faire passer la lutte anticorruption à une autre étape», a lancé le professeur Denis Saint-Martin en ouverture du colloque qui se tenait à La Prairie, sur la Rive-Sud de Montréal.

Quelques minutes plus tard, le commissaire du Department of Investigation of New York City (DOI), Mark Peters, qualifiait de «*très*

impressionnante» la rafle de l'UPAC, avant de féliciter chaudement l'unité pour cette opération. «*C'est certain que dans la perception du public, c'est un tournant*, a par la suite commenté le patron de l'UPAC, Robert Lafrenière.

VOIR PAGE A 10: UPAC

AUJOURD'HUI

Panama Papers › Démission en Islande, malaise au Front national, requête du fisc canadien: le point sur l'affaire. **Page A 4**

Une bataille. Un éditorial de Jean-Robert Sansfaçon. **Page A 9**

Actualités › **Policiers et femmes autochtones.** Le mandat de la police de Montréal est élargi à tout le Québec. **Page A 5**



Avis légaux.....	A 6
Décès.....	B 6
Météo.....	B 5
Mots croisés.....	B 5
Petites annonces.....	B 6
Sudoku.....	B 7

MADE IN FRANCE

Le film maudit de Nicolas Boukhrief

ODILE TREMBLAY

Son film n'est pas un film, mais un parcours du combattant. Non seulement *Made in France*, dans lequel un journaliste infiltre une cellule djihadiste à Paris, n'a pas gagné les grands écrans français aux lendemains des attentats du 13 novembre dernier qui ont frappé notamment le Bataclan et le stade de France, mais il aura reçu des bâtons dans les roues à chaque étape de sa trajectoire. La réalité le rattrapait

toujours, le couvrant de peur, puis de sang.

On accueille Nicolas Boukhrief à son arrivée à Montréal. Son *Made in France* sort sur grand écran seulement au Canada et en Israël, mais le cinéaste ne l'accompagne qu'au Québec, en salles le 15 avril.

Ça lui fait prendre de front les vagues meurtrières perpétrées au nom de l'islam. «*Si l'intégration se faisait mieux, si ces jeunes pouvaient se loger, travailler, ils seraient moins*

VOIR PAGE A 10: FRANCE



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le réalisateur français Nicolas Boukhrief

ACTUALITÉS

Québec veut mieux protéger le caribou forestier

ALEXANDRE SHIELDS

Montré du doigt par les groupes environnementaux pour sa lenteur à agir, le gouvernement du Québec a promis mardi la mise en place d'un plan d'action en faveur d'une meilleure protection de l'habitat du caribou forestier, une espèce directement menacée par l'industrie forestière. Un plan dont plusieurs éléments clés restent à préciser.

Selon les mesures annoncées conjointement par trois ministres du gouvernement Couillard, Québec compte établir une nouvelle « limite nordique », soit la limite au-delà de laquelle des coupes de bois sont proscrites. Mais celle-ci reste à préciser, même si le ministre des Forêts, Laurent Lessard, a promis la « préservation des habitats du caribou au nord de la limite nordique des forêts attribuables ».

Le gouvernement a également promis la création d'une aire protégée dans le secteur des Montagnes Blanches, une région située au nord du Saguenay-Lac-Saint-Jean et jugée essentielle pour l'espèce. Mais Québec n'a pas précisé quelle pourrait être la superficie de cette aire ni quand celle-ci sera officialisée.

Qui plus est, *Le Journal de Québec* révélait récemment que le gouvernement veut permettre des coupes forestières dans cette région où la régénération forestière pourrait prendre jusqu'à 200 ans.

Le ministre David Heurtel a également réaffirmé l'intention du gouvernement de créer une aire protégée dans la vallée de la rivière Broadback, au sud de la baie James. En vertu d'une entente intervenue en 2015 avec la nation crie, des portions du territoire du bassin-versant de cette rivière ont été

protégées. Cette entente ne protège toutefois pas l'intégralité des zones forestières intactes qui sont pourtant essentielles au caribou forestier. Son habitat devrait en fait être fragmenté, ce qui constitue une menace connue pour l'espèce.

Pauvre en détails

Le gouvernement, qui affirme pouvoir faire cohabiter les désirs de l'industrie forestière et les besoins du caribou, s'engage par ailleurs à assurer « un meilleur suivi » des populations de ce mammifère particulièrement sensible à l'activité industrielle. Le caribou forestier est une espèce désignée comme vulnérable depuis 2005 au Québec, en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.

« Pour le gouvernement, la protection de cette espèce doit se faire de façon équilibrée en tenant compte du développement socio-économique des régions concernées: c'est pour nous une priorité. Nous mettons donc en œuvre dès aujourd'hui un plan d'action qui consiste à concentrer la majeure partie des efforts de protection sur les éléments clés de l'habitat du caribou forestier et là où les chances de succès sont les meilleures pour la sauvegarde de l'espèce », a déclaré le ministre Lessard.

Pour la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec), le plan annoncé mardi « est certes riche en intentions, mais pauvre en détails et plusieurs questions subsistent sur ces éléments forts complexes ».

Même son de cloche du côté de Nature Québec, qui presse aussi Québec à créer rapidement une importante aire protégée dans le secteur des Montagnes Blanches.

Le Devoir

Le Québec, cancre en matière de protection du territoire

ALEXANDRE SHIELDS

Le Québec a raté sa cible de protection du territoire terrestre, qui devait atteindre 12% avant la fin de 2015. Une situation qu'entend dénoncer la Société pour la nature et les parcs ce mercredi dans le cadre d'une sortie publique dont les principaux éléments ont été transmis au *Devoir*. La province est également loin du compte en ce qui a trait à la protection des milieux marins.

À l'heure actuelle, le Québec ne compte que 9,16% d'aires protégées en milieu terrestre, selon les calculs de la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec). Or, le gouvernement avait pris l'engagement d'atteindre un taux de 12% avant la fin de l'année 2015.

Pour atteindre cette cible, il faudrait protéger une superficie supplémentaire d'environ 37 000 km². Un objectif qui semble d'ailleurs envisageable, selon la SNAP, puisque près de 34 000 km² de milieux naturels sont en attente de protection à travers le Québec.

Il faut dire qu'à la suite de l'adoption des *Orientations stratégiques du Québec en matière d'aires protégées* en 2011, et à la demande du ministère de l'Environnement, les Conférences régionales des élus (CRE) ont mené un travail d'identification de nouvelles aires protégées dans différentes régions.

« Enormément d'énergie, de temps et de ressources ont été investis par les élus régionaux, les groupes locaux et les citoyens à travers tout le Québec, afin de décider de façon éclairée et concertée de l'utilisation et de la protection de leur territoire », fait valoir Alain Branchaud, directeur général de la SNAP Québec.



ALEXANDRE SHIELDS LE DEVOIR

La plus importante aire marine pourrait permettre de protéger pas moins de 16 500 km² du golfe du Saint-Laurent, autour des îles de la Madeleine.

Le milieu marin peine

À titre d'exemple, dans la foulée d'un exercice de consultations publiques mené en 2013 par la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent, sept territoires au total ont été formellement déterminés comme aires protégées candidates. Ils ont été proposés comme tels au ministère de l'Environnement du Québec dès juin 2013. Mais à ce jour, aucun des territoires proposés n'a été protégé. Six des sept territoires déterminés se trouvent dans des zones où des entreprises ont acquis des permis d'exploration pétrolière et gazière.

« Alors que des progrès significatifs sont dès aujourd'hui à portée de main, nous estimons qu'il faudrait, au rythme actuel, huit ans de plus avant de franchir la barre des 12% d'aires protégées », estime M. Branchaud. L'absence de mesures de protection effectives met ainsi en péril l'atteinte de la cible internationale de Nagoya visant 17% d'aires protégées en 2020, un objectif intermédiaire en voie d'être atteint à l'échelle de la planète. »

Le Québec a aussi beaucoup à faire pour atteindre son objectif de protection de 10% de son milieu marin d'ici 2020. À ce jour, à peine 1,3% de ce

territoire est protégé. Or, selon les calculs du biologiste Sylvain Archambault, les projets actuellement connus permettraient même de dépasser l'objectif du 10%.

La plus importante aire marine pourrait permettre de protéger pas moins de 16 500 km² du golfe du Saint-Laurent, autour des Îles-de-la-Madeleine. Un autre projet au large de la Gaspésie protégerait un secteur de grande biodiversité et un troisième projet assurerait une meilleure protection de l'estuaire du Saint-Laurent, dont l'habitat du béluga.

Le Devoir

REDONNONS À L'ÉCOLE PUBLIQUE SES LETTRES DE NOBLESSE

Monsieur le Ministre de l'Éducation,

L'école publique accueille sans discrimination tous les élèves jeunes et adultes. Elle accomplit sa mission malgré des ressources insuffisantes.

Le réseau des écoles publiques est le seul capable d'assurer l'égalité des chances et de permettre la mixité sociale.

Malmenée par les coupes budgétaires, par une réforme scolaire qui a échoué et par la concurrence déloyale de l'école privée, l'école publique est abandonnée.

La FAE demande la tenue d'une réflexion collective sur l'avenir de l'école publique.

L'ÉCOLE PUBLIQUE, LES PROFS ET LES ÉLÈVES MÉRITENT MIEUX

lafae.qc.ca/reflexion

f lafae.qc.ca

NOUS CRÉONS L'AVENIR

FAE
FÉDÉRATION
AUTONOME
DE
L'ENSEIGNEMENT

ACTUALITÉS

CHEFFERIE CONSERVATRICE

Maxime Bernier saute dans l'arène le premier

MARIE VASTEL
HÉLÈNE BUZZETTICorrespondantes parlementaires
à Ottawa

Le suspense était quasi inexistant. Maxime Bernier y mettra néanmoins un terme en confirmant officiellement cette semaine qu'il sera candidat à la chefferie du Parti conservateur. Si le député beauceron espère être le premier dans l'arène, sa collègue ontarienne Kellie Leitch pourrait lui voler la vedette, ou du moins en partie puisque les deux aspirants-chefs pourraient déposer leur bulletin de candidature ce mercredi.

M. Bernier sera dans la capitale fédérale mercredi et jeudi, passage au cours duquel il prévoit de déposer son dossier de candidature aux bureaux du Parti conservateur (PC). Les candidats à la succession de Stephen Harper doivent, pour se qualifier, fournir 300 signatures provenant de 30 circonscriptions réparties dans au moins sept provinces. Maxime Bernier compterait « beaucoup plus » de signatures, issues de surcroît de dix provinces, selon des informations obtenues par *Le Devoir*.

L'ancien ministre lancera ensuite officiellement sa campagne à Québec, d'ici « quelques semaines ». Tout cela, en vue d'être un candidat en bonne et due forme juste à temps pour le congrès du Parti conservateur qui se tiendra à Vancouver la dernière fin de semaine de mai.

L'objectif: que Maxime Bernier soit le premier à prendre position sur divers sujets et qu'il force ainsi les autres candidats éventuels à réagir. « Il veut être le leader, celui qui donne le ton », explique une source. A cet égard, il est à prévoir que M. Bernier propose des idées qui dévieront de celles défendues jusqu'à présent par le PC.

Selon nos informations, la campagne de M. Bernier s'articulera autour de quatre thèmes: la liberté personnelle, la responsabilité individuelle, l'équité (dans les politiques gouvernementales) et le respect (des contribuables, des différences régionales et de la Constitution, c'est-à-dire la non-ingérence fédérale dans les domaines de compétence provinciale). Il se posera donc en libertarien, mais économique seulement puisque les libertariens purs et durs rejettent toute intervention militaire à l'étranger, ce qui n'est pas le cas du député de Beauce.

Un franc-parler qui a brusqué

Maxime Bernier n'a jamais hésité à briser les rangs conservateurs pour défendre ses propres positions. Un franc-jeu qui pourrait toutefois le priver de l'appui de certains députés ou sénateurs québécois. Car la vedette conservatrice a souvent « pris position pour lui-même, plutôt que pour l'équipe », note-t-on en coulisse. « C'est quelqu'un qui n'hésite pas à casser du sucre sur le dos du Québec si ça peut l'aider dans l'Ouest. »

Il a notamment sommé les gouvernements québécois de cesser de « quémander » auprès du fédéral, arguant dans un discours en 2014 que si le Québec était plus pauvre que d'autres provinces, « c'est à cause de mauvaises politiques économiques qui rendent l'économie du Québec moins productive ». Le mois dernier, invité à présenter la vision qu'il défendrait en tant que candidat à la chefferie conservatrice, il a réitéré son plaidoyer pour le libre marché et la fin des subventions aux entreprises — y compris Bombardier.

Le député Jacques Gourde fera cependant partie de l'équipe de M. Bernier, a appris *Le Devoir*, tout comme le candidat défait dans Argenteuil, Maxime Hupé-Labelle, qui serait organisateur régional. M. Bernier a pris soin, lors de la dernière campagne électorale, d'aller prêter main-forte à des collègues candidats. Un coup de pouce qui pourrait lui revenir pendant sa propre campagne à la chefferie, a observé une de nos sources.

Kellie Leitch prête à se lancer

Selon nos informations, M^{me} Leitch pourrait elle aussi déposer son bulletin de candidature dès mercredi. Elle suit présentement des cours de français intensifs à Québec.

M. Bernier et M^{me} Leitch étaient de passage à Montréal dernièrement, tout comme leur collègue ontarien Tony Clement (bilingue dans son cas). Une stratégie payante, explique un ex-stratège conservateur, car comme le PC ne compte presque pas d'organisation dans la métropole, un candidat peut facilement mettre en place un exécutif qui lui est sympathique et qui aura droit de vote au congrès à la chefferie du parti en 2017.

Le Devoir

Sénat: près de 300 noms étudiés

Ottawa — André Pratte et Chantal Petitclerc ont été choisis sénateurs parmi près de 300 candidatures qu'ont épluchées les membres d'un comité chargé de recommander des nominations sénatoriales à Justin Trudeau. Le comité consultatif sur les nominations au Sénat a remis son rapport, mardi, sur le processus qu'il a suivi pour soumettre les noms de possibles sénateurs au premier ministre, qui en a nommé sept le mois dernier. Le comité a reçu 284 candidatures — 39 pour le Québec, 194 pour l'Ontario, 51 pour le Manitoba. Le groupe a recueilli les propositions de différents groupes — syndicats, chambres de commerce, universités, avocats, groupes autochtones, religieux, d'artillerie, de pompiers ou de policiers. Les noms retenus et soumis à M. Trudeau ont été choisis par consensus, et le processus devrait avoir coûté 170 000\$, prédit le rapport.

Le Devoir

Les militants demandent le retour aux sources du Nouveau Parti démocratique

Les néodémocrates rament vers la gauche

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire
à Ottawa

Les résultats électoraux décevants du NPD poussent les militants à demander des comptes aux dirigeants de leur formation... et à proposer un coup de barre à gauche. Les membres néodémocrates chantent les vertus des impôts et demandent que les futures plateformes électorales respectent davantage leur volonté.

Une des résolutions devant être débattues au congrès du NPD cette semaine pose ainsi en préambule que « la plateforme électorale précédente du parti ne reflétait pas entièrement la politique du NPD adoptée par les membres ». Elle suggère donc que les responsables de l'élaboration de la plateforme, « à toutes les futures élections, veillent à ce que la plateforme de notre parti reflète entièrement, et ne contredise d'aucune façon, la politique démocratiquement établie par le parti ».

La résolution émane de Parkdale-High Park, la circonscription torontoise où la députée sortante Peggy Nash a mordu la poussière en octobre. Au provincial, elle est représentée

par Cheri DiNovo, qui a publiquement demandé le départ de Thomas Mulcair. Le président de l'association, Tom Parkin, explique au *Devoir* qu'il ne faut pas y lire un désaveu du chef, au contraire. Celui qui l'a proposée, assure-t-il, est un fervent partisan de Thomas Mulcair.

Il s'agit plutôt de revenir aux sources d'un parti qui travaille en collégialité avec ses militants. « Depuis quelque temps, on a remarqué que le processus d'élaboration de la plateforme était devenu l'affaire d'une petite élite », explique M. Parkin.

Ce désir de revenir aux sources du NPD se trouve au cœur d'autres résolutions, dont une seconde émanant de la même circonscription. Elle stipule que « les politiques progressistes constituent le poulx du NPD », que « la voie vers le pouvoir ne s'ouvrira pas en nous éloignant des politiques progressistes » et qu'en conséquence, les campagnes néodémocrates doivent être campées « dans la progressivité ».

Une autre résolution de Parkdale-High Park propose de contester le « mythe [...] selon lequel les Canadiens sont surtaxés » et de mener une étude sur « les dommages causés aux services publics

par les réductions de la TPS ». L'idée, assure M. Parkin, n'est pas de proposer spécifiquement une hausse de la TPS, mais de réhabiliter en général les impôts comme outil pour fournir des services publics plus étoffés.

À gauche toute!

Le cahier de résolutions du NPD en vue du congrès regorge d'ailleurs de propositions nettement campées à gauche. Au moins deux circonscriptions proposent de hausser les taux d'imposition pour les revenus dépassant 200 000 \$ (+6%), 500 000 \$ (+8%) ou un million (+10%), des augmentations qui porteraient le taux d'imposition combiné, au Québec, à près de 65%. Les jeunes néodémocrates du Québec proposent quant à eux d'instaurer un impôt sur les héritages au nom de « l'égalité des chances et du mérite ».

Plusieurs circonscriptions d'Ontario et de Colombie-Britannique demandent l'instauration d'un régime d'assurance dentaire national pour tous. Une quinzaine de résolutions visent à mettre en place une forme ou une autre de revenu minimum garanti. L'établissement d'un

salaires minimum fédéral à 15 \$ de l'heure est demandé par plusieurs, mais la circonscription ontarienne d'Etobicoke-Nord vise plutôt un taux horaire de 20 \$. L'aile québécoise du parti milite aussi pour l'octroi aux travailleurs œuvrant dans des secteurs fédéraux (télécommunications, aérospatial, banques, etc.) d'une troisième semaine de vacances payées.

Vive le Sénat?

Une résolution qui risque de faire jaser porte sur la position officielle du NPD envers le Sénat. Des militants de Nouvelle-Écosse prennent acte du fait que « la politique prônant l'abolition du Sénat n'est tout simplement pas réaliste étant donné que cette abolition nécessite l'adoption d'une modification constitutionnelle par 10 législatures provinciales ». Les militants proposent donc de mettre sur pied un comité pour développer une nouvelle position. Ce manque de réalisme était d'ailleurs évoqué par le chef libéral Justin Trudeau en campagne électorale pour dénoncer la position de M. Mulcair sur le Sénat.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À quelques jours du vote de confiance auquel il doit se soumettre, Thomas Mulcair préfère ne pas chiffrer l'appui qu'il jugerait satisfaisant pour lui permettre de demeurer à la barre du Nouveau Parti démocratique.

« Je reflète les valeurs profondes du NPD »

Mulcair livre un plaidoyer au Syndicat des Métallos en vue de son vote de confiance

MARCO FORTIER

À cinq jours d'un test déterminant pour son avenir à la tête du Nouveau Parti démocratique (NPD), Thomas Mulcair courtise le mouvement syndical et fait valoir qu'il incarne les « valeurs profondes » du parti.

Le chef néodémocrate a livré mardi un plaidoyer pour la défense des travailleurs au congrès d'orientation du Syndicat des Métallos, qui représente 180 000 syndiqués au Canada, dont 60 000 au Québec.

Les Métallos font partie des cinq syndicats nationaux qui appuient M. Mulcair en vue du vote de confiance auquel il doit se soumettre dimanche, au congrès du NPD à Edmonton. Par contre, le président du puissant Congrès du travail du Canada, Hassan Yussuff — qui représente 3,3 millions de membres —, a réclaté mardi le départ de Thomas Mulcair, qu'il blâme pour le cuisant échec du parti aux élections d'octobre dernier.

« Je travaille dans le domaine de la justice sociale depuis des années. Je travaille aussi dans le domaine de l'environnement, j'ai été dans le mouvement syndical pendant des années, alors oui, je reflète bien les valeurs profondes du NPD, des valeurs d'entraide, de solidarité, et j'ai un profond désir de réduire les inégalités dans notre société », a affirmé Thomas Mulcair aux journalistes, en marge du congrès des Métallos à Montréal.

Le chef du NPD mène une campagne de tous les instants, depuis quatre mois, dans l'espoir

de rester à la tête du parti malgré les résultats décevants de la dernière élection. Le parti a terminé au troisième rang, avec 19,7% des voix, même s'il partait gagnant au lancement de la campagne électorale, deux mois plus tôt.

L'aile progressiste du parti affirme que le NPD a perdu son âme sous la direction de Thomas Mulcair. Le parti s'est fait doubler à gauche par les libéraux de Justin Trudeau, qui n'ont pas hésité à promettre des déficits pour relancer l'économie, tandis que M. Mulcair s'était engagé à présenter un budget équilibré.

Le député d'Outremont reste le meilleur chef pour le NPD malgré le revers électoral d'octobre dernier, estime Ken Neumann, directeur national des Métallos canadiens. « J'ai une confiance totale dans le leadership de Tom et une confiance totale que le parti a la plateforme la plus progressiste. Il parle au nom des travailleurs, je n'ai aucune hésitation à l'appuyer », a dit M. Neumann aux journalistes.

Dans la salle où des centaines de délégués syndicaux étaient venus applaudir Thomas Mulcair, Doug Wood, un travailleur de Vancouver, hochait la tête. « Le NPD représente mes valeurs. Seul le chef du NPD prend la peine de venir nous parler. Mulcair n'est pas parfait, mais je ne connais personne d'autre que lui qui peut faire la job en ce moment », dit-il au *Devoir*.

Vote de confiance

La question du niveau d'appui que Thomas Mulcair jugerait satisfaisant, au vote de confiance de dimanche, a continué d'alimenter

les discussions de corridor. Dans une entrevue avec *La Presse canadienne*, le chef du NPD a laissé entendre qu'il serait heureux d'avoir l'appui de 70% des membres (comme l'a évoqué la présidente du parti, Rebecca Blaikie), mais plus tard dans la journée, il a précisé sa pensée.

« J'ai toujours été très prudent de ne jamais donner de chiffre et ça se comprend. J'entends des chiffres à travers le Canada, tout comme la présidente du parti, mais c'est quelque chose que je vais devoir évaluer avec les membres », a dit Thomas Mulcair.

Cinq organisations syndicales, dont le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), le Syndicat des Métallos et les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada (TUAC Canada), ont accordé leur soutien à M. Mulcair dans une déclaration publiée la semaine dernière.

Thomas Mulcair fait valoir qu'il dirige le seul parti à défendre les droits des travailleurs. Pour lui, conservateurs et libéraux, c'est du pareil au même. Il a souligné que plus de 850 000 chômeurs n'ont pas droit aux prestations d'assurance-emploi malgré les changements annoncés au régime dans le récent budget du gouvernement Trudeau. Les libéraux ne font rien non plus pour lutter contre les paradis fiscaux malgré l'évasion fiscale à grande échelle révélée par les Panama Papers, a rappelé Thomas Mulcair.

Le Devoir

PANAMA PAPERS

Les gouvernements font déjà « tout ce qu'ils peuvent »

Un professeur de HEC Montréal souligne les défis de la lutte contre les paradis fiscaux

KARL RETTINO-PARAZELLI

Depuis le début des révélations des Panama Papers, de nombreuses voix s'élèvent pour réclamer des actions plus vigoureuses de la part des gouvernements nationaux dans la lutte contre l'évitement et l'évasion fiscale. Mais selon l'expert en fiscalité internationale Jean-Pierre Vidal, les États impliqués dans cette bataille, y compris le Canada, ont déjà fait ce qui est en leur pouvoir.

« Les gouvernements font déjà beaucoup. En fait, je pense qu'ils font déjà tout ce qu'ils peuvent », affirme le professeur au Département des sciences comptables de HEC Montréal en entrevue au *Devoir*.

« Le défi, c'est surtout d'obtenir les informations pour prendre les gens qui sont en défaut, précise-t-il. Tant que les gens sont capables de cacher ce qu'ils font, on ne peut pas les atteindre. Et même si on engageait des dizaines de milliers de vérificateurs, ça ne changerait rien. »

Selon M. Vidal, les gouvernements ont fait des progrès considérables en matière d'échange d'informations depuis le début des années 2000. Sous l'impulsion de l'OCDE, de nombreuses juridictions se sont engagées à échanger des renseignements fiscaux: 132 se sont jusqu'à maintenant dites prêtes à le faire « sur demande » et 96 ont promis d'échanger des informations de manière « automatique », dans un délai de deux ans.

Par exemple, le Canada a signé des accords d'échange de renseignements fiscaux avec une multitude de paradis fiscaux bien connus, comme les Bahamas, les Bermudes, l'île de Man ou les îles Vierges britanniques, mais dans ces quatre cas comme dans plusieurs autres, le transfert d'informations se fait « sur demande ».

« Des paradis fiscaux qui refusent de collaborer avec des pays développés, il n'y en a plus, explique M. Vidal. Mais bien entendu, il faut que ces pays-là aient l'infrastructure nécessaire pour répondre aux demandes. Ils n'ont pas d'impôt, donc ils n'ont pas de ministère du Revenu, pas de fonctionnaires. Donc on s'adresse à qui pour poser les questions ? »

Selon le professeur, il faudra attendre encore cinq à dix ans pour voir les différents pays mettre les infrastructures nécessaires en place et respecter leurs promesses en ce qui concerne le partage d'informations. À condition, bien sûr, que la volonté soit réelle.

L'Agence du revenu du Canada a réitéré mardi son intention de donner suite aux révélations des Panama Papers. « L'Agence cherche activement la collaboration de ses partenaires signataires de convention et du Consortium international des journalistes d'investigation pour obtenir tous les dossiers divulgués qui concernent des résidents canadiens », a-t-elle déclaré par voie de communiqué.

Dans son dernier budget, le gouvernement Trudeau a consacré 444 millions de dollars sur cinq ans à la lutte contre l'évasion et l'évitement fiscaux. Ce nouvel effort permettrait, selon Ottawa, d'aller chercher 2,6 milliards sur cinq ans.

Avec Marie Vastel
Le Devoir

Une pénalité de 1 154 670 \$

L'agence fédérale de lutte contre le blanchiment d'argent a imposé une pénalité de plus de 1 million de dollars contre une banque canadienne non identifiée pour avoir omis de rendre compte d'une transaction suspecte et de divers transferts d'argent. C'est la première fois que le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), établi à Ottawa, sanctionne une banque. L'agence retrace les fonds liés au terrorisme, au blanchiment d'argent et à d'autres crimes. Le porte-parole du CANAFE a affirmé ne pas pouvoir discuter des détails des infractions, et l'agence exerce son droit discrétionnaire de ne pas divulguer l'identité de l'institution financière, qui a payé récemment la pénalité.

La Presse canadienne



JONATHAN NACKSTRAND AGENCE FRANCE-PRESSE

Premier haut dirigeant emporté par le scandale des Panama Papers, le premier ministre islandais Sigmundur David Gunnlaugsson a démissionné mardi.

PARADIS FISCAUX

Le premier ministre islandais abdique sous la pression populaire

KARL RETTINO-PARAZELLI

Sous la pression populaire et politique, le premier ministre islandais, Sigmundur David Gunnlaugsson, a été contraint de démissionner mardi, devenant la première victime de taille des désormais célèbres Panama Papers.

Les milliers de manifestants qui sont descendus lundi dans les rues de la capitale islandaise, Reykjavik, ont finalement eu raison de M. Gunnlaugsson, qui refusait jusqu'à maintenant de céder le pouvoir. Le ministre de l'Agriculture, Sigmundur Ingi Johannsson, a annoncé la décision de son chef en direct à la télévision, alors que le principal intéressé est demeuré muet face aux questions des journalistes qui l'ont intercepté.

M. Gunnlaugsson voit sa carrière voler en éclats et son honneur entaché par des soupçons d'optimisation fiscale, lui qui s'était lancé en politique en se présentant comme le défenseur de l'Islande contre ses créanciers après la crise financière de 2008-2009, qui avait durement touché le pays.

D'après des documents dévoilés par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), M. Gunnlaugsson, 41 ans, a créé en 2007 une société dans les îles Vierges britanniques pour y entreposer des millions de dollars, sans jamais en divulguer l'existence par la suite.

« Nous avons besoin d'une nouvelle élection dès maintenant », a réagi Björn Unnar, un des manifestants qui faisaient toujours sentir leur présence mardi soir devant le parlement islandais. Des voix s'élèvent maintenant pour réclamer la démission en bloc du gouvernement, puisque deux ministres islandais, Bjarni Benediktsson et Ólöf Nordal, sont également visés par les révélations des Panama Papers.

Répercussions planétaires

Les informations contenues dans les 11,5 millions de documents confidentiels du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca ont par ailleurs continué de faire des vagues à travers le monde.

En France, le quotidien *Le Monde* a révélé que le Front national (FN) est indirectement visé par les Panama Papers. L'actuelle chef du parti, Marine Le Pen, est éclaboussée par des révélations concernant un système mis en place par deux membres de son cercle rapproché pour placer de l'argent dans différents paradis fiscaux.

La justice française enquête par ailleurs depuis juin 2015 sur la société Balerton Marketing Limited, laquelle apparaît dans les fichiers de Mossack Fonseca. On soupçonne l'ancien président du parti d'extrême droite et père de Marine Le Pen, Jean-Marie, d'y avoir dissimulé une partie de sa fortune en utilisant un de ses

L'évasion fiscale est un « problème mondial », selon Obama

Le président des États-Unis, Barack Obama, a estimé mardi que l'évasion fiscale, qu'elle soit légale ou illégale, était un « problème mondial », deux jours après le début des révélations des Panama Papers. « La question de l'évasion fiscale est un énorme problème », a déclaré M. Obama, insistant sur la nécessité de durcir les législations en vigueur et de renforcer la coopération internationale sur ce thème. Selon le président américain, la publication ces derniers jours des Panama Papers, mettant en lumière des pratiques fiscales opaques qui ont éclaboussé de nombreuses personnalités, « est

un nouveau rappel du fait que l'évasion fiscale est un problème mondial ». Rappelant que cette question était régulièrement évoquée lors des sommets du G7 et du G20, il a estimé que « des progrès » avaient été réalisés dans la coordination internationale entre les administrations fiscales. « L'un des grands problèmes que nous avons est que nombre de ces opérations sont légales, pas illégales », a-t-il ajouté, soulignant la nécessité pour les États-Unis comme les autres pays de supprimer les niches fiscales ou de combler les vides juridiques.

Agence France-Presse

hommes de confiance comme prête-nom.

Le FN a déclaré par communiqué qu'il n'est pas impliqué dans l'affaire des Panama Papers et qu'il ne tolère pas que des « amalgames scandaleux soient faits sur son dos ».

Le gouvernement français a de son côté réinscrit mardi la Panama sur la liste des paradis fiscaux. Le pays d'Amérique centrale a aussitôt répliqué en annonçant qu'il envisage des représailles économiques contre la France.

En Grande-Bretagne, le chef de l'opposition travailliste, Jeremy Corbyn, a réclamé la tenue d'une enquête indépendante à la suite des révélations concernant le défunt père du premier ministre britannique, David Cameron, Ian. Celui-ci aurait dirigé un fonds d'investissement enregistré aux Bahamas, dont les profits ont échappé au fisc britannique.

« Je n'ai aucune action [...] aucun fonds extraterritorial, rien de tout cela », a déclaré David Cameron mardi, en réponse à un journaliste lui demandant si la fortune familiale était encore placée dans ce fonds créé par son père. « J'ai le salaire de premier ministre et j'ai quelques économies, sur lesquelles je perçois des intérêts, et j'ai une maison, dans laquelle nous vivions, mais qui est actuellement louée pendant que nous sommes à Downing Street et c'est tout ce que j'ai », s'est-il défendu.

Au Pakistan, le premier ministre Nawaz Sharif, dont la famille est visée par les Panama Papers, a annoncé mardi la création d'une « commission judiciaire » qui « tranchera sur la réalité et sur le poids de ces allégations ».

Parmi les personnes citées figurent trois des quatre enfants de Nawaz Sharif — sa fille Maryam, pressentie comme sa successeuse, et ses fils Hasan et Hussain, propriétaires de biens immobiliers à Londres par le biais de compagnies gérées par le cabinet panaméen. « Des amis

m'ont dit que, comme il n'y a rien contre moi et que mes deux fils sont adultes et responsables de leurs actes, je devrais me tenir à l'écart, a affirmé M. Sharif. Mais mes compatriotes, je veux que les faits soient présentés devant la nation et que tout Pakistanais puisse connaître ces allégations. »

Au Nigeria, le président du Sénat, Bukola Saraki, jugé mardi pour corruption, s'est également retrouvé sous les projecteurs: sa riche épouse apparaîtrait dans la liste de personnes ayant dissimulé des fonds dans des paradis fiscaux.

M. Saraki, troisième personnalité du Nigeria après le président Muhammadu Buhari et le vice-président Yemi Osinbajo, est accusé d'avoir dissimulé des biens acquis avec des fonds publics détournés quand il était gouverneur de l'État de Kwara, entre 2003 et 2011.

Aux Pays-Bas, le quotidien *Trouw* affirme que parmi les centaines de Néerlandais ayant fait appel aux services de Mossack Fonseca pour créer des sociétés dans des paradis fiscaux, on trouve notamment l'ancienne étoile du soccer international Clarence Seedorf.

Après Lionel Messi et Michel Platini, le président de la FIFA, Gianni Infantino, a également été mis en cause pour avoir signé des contrats douteux avec une société offshore dans le but de céder des droits télévisés en dessous de leur valeur marchande, selon le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung*.

« Je suis consterné et je n'accepterai pas que mon intégrité soit remise en cause », a réagi M. Infantino. Rien n'indique qu'il y ait eu le moindre acte répréhensible de ma part ou de celle de l'UEFA. »

Avec l'Agence France-Presse
Le Devoir

Lire aussi · Une bataille de longue haleine. L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon. Page A 8

« Les banques ont leur part de responsabilité »

D'après les données analysées par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), des centaines d'établissements bancaires ont enregistré des sociétés extraterritoriales par l'entremise du cabinet panaméen Mossack Fonseca, parmi lesquelles HSBC, UBS et la Société Générale.

« Ce que révèlent les Panama Papers est scandaleux, écrit le journal *Süddeutsche Zeitung*. De nombreuses affaires documentées sont criminelles, certaines peuvent être seulement discutables. Mais une chose est sûre: les banques étaient toujours de la partie. »

Et pour cause, d'après les données analysées par l'ICIJ, plus de 500 instituts bancaires du monde entier ont recouru aux services du cabinet d'avo-

cats panaméen Mossack Fonseca pour enregistrer quelque 15 600 sociétés extraterritoriales par son entremise. La plupart de ces sociétés ont été créées à partir des années 1990, précise l'ICIJ.

UBS, HSBC, Rothschild, Crédit suisse, Deutsche Bank ou encore la française Société Générale figurent parmi les banques engagées dans ces activités offshore. HSBC et ses filiales ont enregistré plus de

2300 sociétés, indique *The Wall Street Journal*, qui souligne que le directeur de la banque britannique, Stuart Gulliver, a lui-même eu recours à une société panaméenne créée par Fonseca pour dissimuler des millions de livres.

Dans le respect total...

« UBS mène ses affaires dans le respect total des lois en vigueur et des réglementations », s'est défendu l'établissement bancaire suisse, qui aurait enregistré plus de 1100 sociétés via le cabinet panaméen. Son concurrent Crédit suisse en aurait créé 1105.

Côté français, la Société Générale n'est pas en reste. Elle figure même parmi les dix

banques les plus impliquées dans les Panama Papers avec 979 sociétés territoriales enregistrées, selon l'ICIJ.

« Certes, les banques n'ont jamais été les seules responsables », souligne la *Süddeutsche Zeitung* dans son éditorial. « La politique a toléré des paradis fiscaux comme le Panama et n'a pas exercé de pression sur les pays [...]. Dans ce climat, les banques ont fait ce qu'il leur était permis de faire. Doit-on le leur reprocher? La réponse est oui, assène le journal à l'origine des révélations. Les représentants de l'économie ont aussi une responsabilité. »

Le Monde

Le patron de la BMO défend les banques

Toronto — Le chef de la direction de la Banque de Montréal défend les pratiques du secteur bancaire canadien contre le blanchiment d'argent à la suite de reportages liant une grande institution financière canadienne à une firme d'avocats panaméenne au cœur de l'usage répandu de paradis fiscaux. Bill Downe a affirmé que les banques canadiennes avaient « considérablement » augmenté leurs mesures contre le blanchiment d'argent au cours des sept à dix dernières années à la demande de divers gouvernements à travers le monde. M. Downe a dit en entrevue, mardi, à Toronto, à la suite

de l'assemblée des actionnaires de la banque, être d'avis que les articles de la loi sur le secret bancaire concernant le blanchiment d'argent, particulièrement pour les comptes en dollars américains, étaient « extrêmement robustes ». Le chef de la direction a ajouté soupçonner que si de quelconques violations devaient ressortir des Panama Papers, elles seraient liées à des affaires remontant à un bon nombre d'années — avant les efforts considérables des banques pour augmenter leurs pratiques contre le blanchiment d'argent.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

AGRILE DU FRÈNE

L'hécatombe se poursuit à Montréal

JEANNE CORRIVEAU

Les frênes sont abattus par milliers à Montréal, mais l'administration Coderre soutient que, malgré tout, la Ville est en train de gagner la « guerre » contre l'agrile. Depuis l'apparition de l'insecte ravageur d'origine asiatique en 2011, quelque 13 300 frênes ont été coupés sur le territoire de la ville.

L'administration a fait le bilan de sa lutte contre l'agrile du frêne mardi, et l'hécatombe se poursuit. L'an dernier, la Ville a dû procéder à l'abattage de 4349 frênes et elle s'attend à devoir en supprimer 3406 autres en 2016. Les arrondissements qui ont coupé le plus grand nombre d'arbres en 2015 sont, dans l'ordre, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (924), Ahuntsic-Cartierville (909), Rosemont-La Petite-Patrie (473) et Le Sud-Ouest (434).

Montréal a toutefois intensifié le traitement des frênes au biopesticide TreeAzin, qui a été administré à quelque 37 000 arbres en deux ans.

Le nombre d'abattages a beau être exponentiel depuis 2011, le responsable du développement durable au comité exécutif, Réal Ménard, voit dans ces données des signes encourageants. « Il est réaliste de dire ce matin que, comme administration, nous allons gagner la guerre et qu'on va entrer dans une période où on va abattre moins de frênes qu'on va en conserver », a-t-il expliqué.

D'autant que la Ville a augmenté substantiellement ses investissements en foresterie urbaine. De 1,75 million en 2013, les sommes consenties par la Ville ont bondi à 18 millions en 2016. Ces sommes ont notamment permis de planter 11 534 arbres l'an dernier, contre 7285 en 2014, avec l'aide de la Soverdi et de l'Alliance de la forêt urbaine.

Le mont Royal

Le sort des frênes du mont Royal suscite toutefois l'inquiétude. L'an dernier, la Ville a procédé à des opérations de dépistage de l'agrile sur 151 des 30 000 frênes que compte le parc. De ce nombre, 12 étaient infectés et ont été abattus. « On n'est pas dans un scénario catastrophe », a soutenu M. Ménard

en précisant que l'agrile privilégiait davantage les frênes isolés exposés au soleil, faisant en sorte que les arbres plantés en bordure de rue sont plus vulnérables que ceux des boisés.

L'administration promet d'ailleurs pour 2016 un plan stratégique de lutte contre l'agrile pour le parc du Mont-Royal et les autres forêts urbaines du territoire.

La Ville poursuivra aussi l'inventaire des arbres situés sur le domaine privé en 2016. M. Ménard a indiqué que l'an dernier, 1400 frênes privés avaient pu être traités au TreeAzin en vertu du programme d'aide financière mis en place par la Ville.

Coupes à blanc

L'opposition est loin de partager l'optimisme de Réal Ménard. « Plusieurs rues à Montréal ont eu des coupes à blanc cet hiver et le nombre d'arbres abattus est en croissance exponentielle », signale le conseiller de Projet Montréal Sylvain Ouellet. On est vraiment en situation de perte de contrôle de l'agrile du frêne à Montréal. »

M. Ouellet déplore que la Ville n'ait toujours pas de plan d'action pour la protection des arbres en milieu naturel ni de dépistage systématique sur le mont Royal malgré les foyers d'infestation actifs qui y ont été découverts.

La Ville étant incapable de compenser la perte d'arbres matures, la réduction du couvert végétal risque d'avoir des impacts sur les îlots de chaleur et la santé des Montréalais en plus de potentiellement faire baisser la valeur foncière des propriétés. « C'est extrêmement catastrophique », dit-il.

Le Devoir

« On va entrer dans une période où on va abattre moins de frênes qu'on va en conserver »

Réal Ménard

Entente temporaire entre Québec et les pharmaciens

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Les pharmaciens ont un bref répit. La Régie de l'assurance maladie a suspendu un des prélèvements épidémiques qui sont faits sur leurs honoraires.

La RAMQ doit récupérer 400 millions de dollars sur trois ans sur les honoraires des pharmaciens, mesure prévue dans le cadre de l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Mais ces derniers ont décrié l'impact de ces coupes, alors que les mesures d'atténuation par ailleurs promises par Québec ne sont toujours pas en place.

Un prélèvement de 6,8 millions de dollars n'a pas été fait en date du 30 mars dernier, confirme le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). C'est le ministre Gaëtan Barrette lui-même qui a autorisé cette pause, indique la responsable des communications au MSSS, Noémie Vanheuverzwijn. À moins que le ministre n'autorise une nouvelle suspension, les sommes mises en veilleuses seront récupérées sur les cinq prochains prélèvements. Les prélèvements ont lieu toutes les deux semaines et concernent 1875 pharmacies.

Afin d'atténuer l'effet de l'effort demandé aux pharmaciens, Québec leur a concédé un décalage de ristournes offertes par les fabricants de médicaments génériques. Or, cette mesure n'est pas encore en vi-

gueur alors que les pharmaciens ont déjà assumé 50 millions en compressions, dénonce l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP).

L'attachée de presse du ministre de la Santé et des Services sociaux Gaëtan Barrette, Julie White, explique que la suspension des prélèvements devrait permettre le dépôt du règlement tant attendu par les pharmaciens. Elle ne peut toutefois soumettre d'échéancier ni indiquer si le prochain prélèvement, le 13 avril, aura lieu.

Trop peu, trop tard

Pour l'AQPP, c'est trop peu trop tard. Les pharmaciens demandent au ministre de suspendre tout prélèvement jusqu'à l'entrée en vigueur du règlement et même un peu au-delà. « Même si le décalage était effectif avant le 13 avril, ça va prendre un certain temps pour obtenir des effets. Le risque est que l'accessibilité aux services des pharmaciens continue à diminuer entre-temps », explique Jean Bourcier, directeur général à l'AQPP.

Selon l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires, les compressions ont entraîné la suppression de près de 1000 emplois en pharmacie, la diminution des heures d'ouverture des officines et la mise en péril de la survie de certaines pharmacies.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Vigile en mémoire des femmes autochtones disparues et assassinées, le 31 octobre à Montréal

FEMMES AUTOCHTONES

Le mandat du SPVM élargi à tout le territoire québécois

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pourra désormais enquêter sur toutes les plaintes criminelles de femmes autochtones contre tous les corps policiers du Québec, partout dans la province, a annoncé le gouvernement québécois mardi.

L'automne dernier, un reportage troublant de Radio-Canada avait mis en lumière des allégations graves d'agressions sexuelles et d'abus de pouvoir qui auraient été commis par des policiers de la Sûreté du Québec (SQ) contre des femmes autochtones à Val-d'Or. Québec avait mandaté le SPVM pour mener l'enquête sur la SQ.

Mardi, le gouvernement québécois a annoncé qu'il élargit le mandat du SPVM en lui donnant tout le territoire du Québec et les agents de tous les corps policiers, si ceux-ci sont accusés de gestes inadmissibles de nature criminelle envers les femmes autochtones.

De plus, toutes les enquêtes actuellement menées par la Sûreté du Québec (SQ) à ce sujet seront transférées au SPVM — sauf lorsque le SPVM est visé, évidemment, a fait savoir en conférence de presse le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux.

Québec ajoute aussi une ressource pour les femmes autochtones qui veulent dénoncer des policiers: une nouvelle ligne téléphonique sera à leur disposition. Elle sera gérée par l'organisme Services parajudiciaires autochtones du Québec, qui reçoit aussi pour mandat de les accompagner dans leur processus de dénonciation auprès du SPVM. Des membres de l'organisme les dirigeront ensuite vers le centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) où elles pourront recevoir des soins et de l'aide.

Favoriser la confiance

Une ligne téléphonique existait déjà pour elles auprès du SPVM, mais cette « seconde porte d'entrée » peut être nécessaire pour celles qui hésitent à dénoncer un policier à un autre policier, reconnaît M. Coiteux. Il dit vouloir que les femmes « puissent être en confiance et qu'elles n'hésitent pas à porter plainte ».

« Dénoncer des cas d'agression sexuelle, c'est difficile pour toute femme. On le sait. Alors, a fortiori, dénoncer un cas d'agression sexuelle qui viserait un policier, le dénoncer devant un policier, c'est encore beaucoup plus difficile. Alors, on

met sur pied [...] un mécanisme qui va les mettre en confiance », a-t-il dit.

Le gouvernement dit avoir aussi l'intention de bonifier la formation offerte aux policiers à l'École nationale de police du Québec afin que ces derniers soient davantage informés et mieux outillés lorsqu'ils sont appelés à interagir avec les membres des communautés autochtones, particulièrement les femmes.

M. Coiteux dit avoir demandé au directeur général de la SQ de s'assurer que la pratique de « cure géographique » n'est faite en aucun cas. Celle-ci se produit lorsque des policiers abandonnent des autochtones à des lieux de chez eux pour qu'ils dégrissent. Le ministre parle de « tolérance zéro » à ce sujet.

M. Coiteux ne veut pas blâmer la SQ pour la façon dont elle a traité les plaintes des femmes autochtones. « Je ne me prononcerai pas sur le passé, mais par contre je veux m'assurer que toutes celles qui ont vécu une situation dramatique et qui doivent et qui veulent dénoncer ont tout le soutien nécessaire pour le faire », a-t-il dit.

La Presse canadienne

Le nombre d'exécutions à son plus haut depuis 1989

JESSICA BERTHEREAU à Londres

Les exécutions de condamnés à mort ont bondi de plus de 50% dans le monde l'année dernière, atteignant leur plus haut niveau depuis 1989, s'alarme mercredi l'organisation de défense des droits de la personne Amnesty International.

Dans son rapport annuel sur la peine de mort, Amnesty chiffre à « au moins 1634 » le nombre d'exécutions dans le monde en 2015, soit une hausse de 54% par rapport à 2014. Ces exécutions, recensées dans 25 pays, sont concentrées à 89% dans trois d'entre eux: l'Iran avec au moins 977 exécutions, le Pakistan avec 326, et l'Arabie saoudite avec au moins 158. Viennent ensuite les États-Unis (28).

Comme d'habitude, ces chiffres n'englobent pas la Chine, où ce type de statistiques est classé secret d'État. Mais selon Amnesty, ce pays, où « des milliers » de personnes seraient exécutées chaque année, « reste le premier bourreau mondial ».

« Heureusement, les États qui procèdent à des exécutions sont minoritaires et de plus en plus isolés [...] », s'est toutefois réjoui Salil Shetty.

L'organisation comptabilise un total de 140 pays abolitionnistes dans leur législation ou dans les faits, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas procédé à des exécutions au cours des dix dernières années.

« Malgré l'augmentation choquante des exécutions en Iran, au Pakistan et en Arabie saoudite, la tendance mondiale sur le long terme est à l'abolition de la peine de mort », souligne Amnesty dans son rapport, rappelant que lorsque l'organisation a commencé à faire campagne contre la peine capitale, en 1977, seuls 16 pays l'avaient abolie.

Selon Amnesty, au moins 20 292 personnes étaient dans le couloir de la mort à la fin de l'année dernière.

Agence France-Presse

UQAM

Les professeurs rejettent l'offre « globale et finale »

Le SPUQ réclame la démission du recteur et de deux vice-recteurs

KARL RETTINO-PARAZELLI

Les professeurs de l'UQAM ont rejeté mardi l'offre « globale et finale » de la direction de l'université, en réclamant au passage la démission du recteur Robert Proulx et de deux vice-recteurs.

Réunis en assemblée générale, les membres du Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) se sont prononcés à 67% contre l'offre qui leur a été présentée le 31 mars dernier. Ils ont ensuite adopté une proposition réclamant la démission du recteur de l'UQAM, Robert Proulx, du vice-recteur à la vie académique, René Côté, et du vice-recteur aux affaires administratives et financières, André Dorion.

« Cette demande n'est pas seulement fondée sur le pourrissement de notre négociation collective, mais aussi sur d'autres dossiers », explique en entrevue la présidente du SPUQ, Michèle Ne-

vert. Elle évoque principalement le refus de la direction de créer de nouveaux postes de professeurs, les changements qu'elle tente d'imposer au mode de gouvernance de l'université et son manque d'ouverture quant aux demandes salariales du syndicat.

Rencontres à venir

De son côté, la direction de l'UQAM s'est dite « profondément déçue » par le rejet de son offre. Elle a cependant tenu à rappeler sa volonté de poursuivre les négociations lors de rencontres qui sont prévues dans les prochains jours avec une conciliatrice. Selon le syndicat, ces rencontres devraient avoir lieu les 12 et 20 avril.

La porte-parole de l'UQAM, Jenny Desrochers, a expliqué que l'offre avait été qualifiée de « globale et finale » pour des raisons essentiellement techniques. En ayant ce titre, le syndicat était tenu de la présenter à ses membres, a-t-elle affirmé.

Pour ce qui est des demandes

de démission, M^{me} Desrochers n'a pas voulu s'étendre sur le sujet. « Ça se passe de commentaires et ce n'est pas la première fois que ça survient dans l'histoire du syndicat », a-t-elle répondu.

Le SPUQ est sans convention collective depuis le 31 mai 2013. Mises à part les conditions de travail, un fossé sépare les professeurs et la direction au chapitre des salaires.

Pour la période 2013-2018, la dernière proposition de l'UQAM offrait à ses professeurs une augmentation calquée sur l'entente conclue en décembre entre le gouvernement du Québec et le Front commun syndical, soit la politique salariale du gouvernement (PSI).

De son côté, le syndicat réclame l'application de la PSI, en plus d'une augmentation annuelle variant entre 1,5% et 2%.

« Les négociations en cours ont débuté, et se poursuivent, dans un contexte financier difficile », a fait valoir la direction dans le document présentant sa plus récente offre.

À quelques semaines de la fin de la session universitaire, les professeurs n'envisagent pas le recours à la grève pour l'instant, indique Michèle Nevert. Ils veulent cependant continuer de mettre de la pression sur la direction pour accélérer les négociations.

Le Devoir

Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Entrepreneurs

Pensez ProgrammeUP2.com

(450) 447-0462

• JE N'AI PLUS DE PLAISIR

• ENCORE DES PLAINTES

• JE DIRIGE UNE GARDERIE

• PERSONNE NE FAIT DE SUIVIS...

• IL Y A JUSTE MOI QUI RAME!

• LAISSE FAIRE, JE VAIS LE FAIRE!

• C'EST LA FAUTE DE PERSONNE JE SUPPOSE...

• ON FAIT TOUJOURS LES MÊMES ERREURS

• JE PASSE MON TEMPS À ÉTEINDRE DES FEUX

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe –
Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Biens et services

Appel d'offres : 16-14818

Descriptif : Entretien des sites de régulation et de mesure sur le réseau d'eau potable

Date d'ouverture : 4 mai 2016

Dépôt de garantie : 7 000.00 \$ (Cautionnement et/ou chèque visé)

Renseignements : Bernard Boucher, agent d'approvisionnement : 514 872-3573

Appel d'offres : 16-15259

Descriptif : Déchiquetage de branches d'arbres en bordure de rues, sur demande

Date d'ouverture : 25 avril 2016

Dépôt de garantie : 2 % (Cautionnement et/ou chèque visé)

Renseignements : Eddy Dutelly, agent d'approvisionnement : 514 872-5253

Appel d'offres : 16-15180

Descriptif : A54 - Achat de composteurs rotatifs, à grande capacité et à compartiments

Date d'ouverture : 25 avril 2016

Dépôt de garantie : 5 % (Cautionnement et/ou chèque visé)

Appel d'offres : 16-15237

Descriptif : Service d'injection de frênes sur le domaine public

Date d'ouverture : 25 avril 2016

Dépôt de garantie : 10 % (Cautionnement et/ou chèque visé)

Renseignements : Étienne Langlois, agent d'approvisionnement : 514 872-1000

Appel d'offres : 16-15221

Descriptif : Acquisition de trois (3) véhicules Hyundai 2016, modèles Sonata et Santa Fe

Date d'ouverture : 27 avril 2016

Dépôt de garantie : Aucun

Appel d'offres : 16-15222

Descriptif : Acquisition de onze (11) véhicules Kia 2016, modèles Forte, Optima, Sedona et Sportage

Date d'ouverture : 27 avril 2016

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Renée Veillette, agente d'approvisionnement : 514 872-1057

Appel d'offres : 16-15171

Descriptif : A86 - Équipement sportif

Date d'ouverture : 25 avril 2016

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Roxana D. Racasan Oancea, agente d'approvisionnement : 514 872-6717

Appel d'offres : 16-15017

Descriptif : Services professionnels pour élaborer les plans, le cahier des charges, le suivi et la surveillance de chantier pour la réfection de neuf terrains de balle

Date d'ouverture : 25 avril 2016

Dépôt de garantie : Aucun

Renseignements : Pierre L'Allier, agent d'approvisionnement : 514 872-5359

Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 6 avril 2016

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 6 avril 2016

Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

Avis public

Montréal

AVIS PUBLIC EN VERTU DE L'ARTICLE 192 DE L'ANNEXE C DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

1^{er} avis

À sa séance du 30 mars 2016, le comité exécutif a approuvé la description des immeubles suivants afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 192 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal :

- les lots 3 360 845, 3 360 849, 3 360 886, 3 360 914, 3 360 942, 3 360 958, 3 360 987, 3 361 010, 3 361 049 et 3 361 064 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par les rues L'Espérance, Ontario Est, Hogan et de Rouen, dans l'arrondissement de Ville-Marie (CE16 0486)

- les lots 3 361 070, 3 361 088, 3 361 107, 3 361 123, 3 361 143, 3 361 165, 3 361 181, 3 361 203, 3 361 225, 3 361 235, 3 361 256 et 3 361 264 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par les rues Florian, de Rouen, Bercy et Hochelaga, dans l'arrondissement de Ville-Marie (CE16 0487)

Les propriétaires des immeubles expropriés en vertu de l'article 192 peuvent réclamer une indemnité de la Ville. À défaut d'entente, l'indemnité est fixée par le Tribunal administratif du Québec à la demande des propriétaires ou de la Ville, et les articles 58 à 68 de la Loi sur l'expropriation (RLRQ, chapitre E-24) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires.

Cet avis est le premier de trois que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 6 avril 2016

Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

Avis public

Montréal

AVIS PUBLIC EN VERTU DE L'ARTICLE 192 DE L'ANNEXE C DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

1^{er} avis

À sa séance du 30 mars 2016, le comité exécutif a approuvé la description des immeubles suivants afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 192 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal :

- les lots 3 360 845, 3 360 849, 3 360 886, 3 360 914, 3 360 942, 3 360 958, 3 360 987, 3 361 010, 3 361 049 et 3 361 064 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par les rues L'Espérance, Ontario Est, Hogan et de Rouen, dans l'arrondissement de Ville-Marie (CE16 0486)

- les lots 3 361 070, 3 361 088, 3 361 107, 3 361 123, 3 361 143, 3 361 165, 3 361 181, 3 361 203, 3 361 225, 3 361 235, 3 361 256 et 3 361 264 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère délimité par les rues Florian, de Rouen, Bercy et Hochelaga, dans l'arrondissement de Ville-Marie (CE16 0487)

Les propriétaires des immeubles expropriés en vertu de l'article 192 peuvent réclamer une indemnité de la Ville. À défaut d'entente, l'indemnité est fixée par le Tribunal administratif du Québec à la demande des propriétaires ou de la Ville, et les articles 58 à 68 de la Loi sur l'expropriation (RLRQ, chapitre E-24) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires.

Cet avis est le premier de trois que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 6 avril 2016

Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

Avis public

Montréal

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS PUBLIC

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ECHANGEUR RELIANT L'AUTOROUTE 640 A L'AVENUE URBANOVA A TERREBONNE

La Ville de Terrebonne prévoit la construction d'un nouvel échangeur en lien avec l'autoroute 640 Ouest à Terrebonne, plus précisément au niveau de l'avenue Urbanova. Le projet consiste à construire une structure d'étagement au-dessus de l'autoroute 640 ainsi que quatre bretelles d'entrée/sortie de l'autoroute. Le projet s'insère dans un milieu où les infrastructures routières sont déjà présentes (autoroute 640, boulevard de la Pinière, avenue Urbanova), ce qui représente peu de modifications par rapport aux conditions existantes.

Cet avis est publié pour informer la population qu'elle peut consulter l'étude d'impact et les autres documents concernant ce projet du 5 avril au 20 mai 2016. Ces documents sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

Bibliothèque André-Guérard

3425, place Camus
Terrebonne (Québec) J6Y 1L2
Tél. : 450 961-2001

Bibliothèque de l'île-des-Moulins

855, place de l'île-des-Moulins
Terrebonne (Québec) J6W 4N7
Tél. : 450 961-2001

ainsi qu'aux centres de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Bibliothèque des sciences juridiques
Pavillon Hubert-Aguin
Section des publications gouvernementales et internationales

400, rue Sainte-Catherine Est – local A-M100
Montréal (Québec) H2L 2C5
Tél. : 514 987-6184

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Arnabe, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732, de même que sur le site du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca.

SÉANCE D'INFORMATION

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance d'information :

Le jeudi 14 avril 2016 à compter de 19 h 30

Salle Royal de l'Hôtel Impéria
2935 boul. de la Pinière, Terrebonne

Toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, la tenue d'une audience publique relativement à ce projet ; cette demande doit être faite au plus tard le 1^{er} avril 2016 à l'adresse suivante : Édifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7.

Le 6 avril 2016

Cet avis est publié par la Société du Port de Valleyfield conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (RLRQ, 1981 c. Q-2, r.23).

SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.

Assemblée annuelle

Les actionnaires de SSQ, Société d'assurance-vie inc. sont invités à l'assemblée annuelle et à tout ajournement de cette dernière qui se tiendra le samedi 30 avril 2016, à 9 h, au Delta Québec, 690, boulevard René-Lévesque Est, Québec, aux fins de :

- Recevoir le rapport du conseil d'administration, les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice 2015;
- Nommer les auditeurs de la Société pour l'exercice 2016;
- Procéder à l'élection des administrateurs;
- Discuter de toute autre question soumise à l'assemblée.

Québec, le 6 avril 2016

La secrétaire générale,
Hélène Plante

SSQ Groupe financier

51467

Appel d'offres

Montréal

Service de l'eau –
Direction de l'épuration des eaux usées

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour : le **2 mai 2016**.

Catégorie : Construction

Appel d'offres : 7307-AE-16

Descriptif : Fourniture et installation des systèmes mécaniques, civils, électriques et instrumentation pour la réalisation de l'unité de suivi de l'ozone en continu

Date d'ouverture : Le 2 mai 2016

Visite : 11 au 15 avril 2016

Dépôt de garantie : 10 % du montant de la soumission

Renseignements : Claude Meunier ing. : 514 280-4418

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

Documents :

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 6 avril 2016.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web : www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 6 avril 2016

Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi :
Réservations avant 12h 00 le vendredi

Publications du mardi :
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél. : 514-985-3344 Fax : 514-985-3340

Sur Internet :

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

Courriel : avisdev@ledevoir.com

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA FAILLITE

Dans l'affaire de la faillite de :

ALTITUDE 505 INC.

Avis est par les présentes donné que la faillite de ALTITUDE 505 INC., société légalement constituée selon la Loi et ayant fait affaires au 505, boul. De Maisonneuve ouest, Rez-de-Chaussée, Montréal, (Québec), est survenue le 29^e jour de mars 2016 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29^e jour d'avril 2016 à 14h00, au bureau du syndic situé au 1435, rue St-Alexandre, bureau 900 à Montréal (Québec).

Fait à Montréal, ce 1^{er} jour d'avril 2016.

André Allard,
CPA, CA, syndic
Responsable désigné

André Allard & Associés Inc.
Syndics de faillite

1435, rue Alexandre, #900
Montréal (Qc) H3A 2G4
Tél. : (514) 282-6767
Télex : (514) 282-6776

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-17-077889-130

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre civile)
BANQUE ROYALE DU CANADA
Demanderesse

-c- 0216-0605 QUÉBEC INC. et al
Défendeurs

-e- PIERRE DEMERS et al
Demandeurs en garantie

-c- NORMAND FRANCOEUR
Défendeur en garantie

Avis public de notification
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Présent avis donné à Normand Francoeur de vous présenter au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance en divorce, l'avis d'assignation, l'inventaire des pièces et la Pièce P-1 (Requête introductive d'instance principale) qui y a été laissée à votre attention dans la cause 500-17-077889-130.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 16 mars 2016 par Marie-Claude Lalonde, J.C.S. dans le dossier numéro 500-17-077889-130.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 4 avril 2016

RUXANDRA CORNELIA IEPAN
Greffière adjointe

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de Francis Doyon, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le document décrit ci-haut.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 4 avril 2016

Lucie Meunier, Huissier

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de Francis Doyon, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier le document décrit ci-haut.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 4 avril 2016

Lucie Meunier, Huissier

Alternatives

CONSTRUIRE ENSEMBLE un monde différent

Pour nous appuyer :
www.alternatives.ca • 514.982.6606

Appel d'offres

Montréal

Services institutionnels

Gestion et planification immobilière

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : travaux

Appel d'offres : 5811

Descriptif : Installation d'un système de captation gaz à la source - Caserne 51

Date d'ouverture : 25 avril 2016

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission (cautionnement, chèque visé ou garantie bancaire)

Renseignements : pour toute question, s'adresser à immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Visites : Les visites sont individuelles. La date limite pour prendre rendez-vous est le 12 avril 2016, à 14 heures. Les visites auront lieu le 13, 14, 15 d'avril 2016 inclusivement, selon l'horaire suivant : 9h00, 10h00, 11h00, 13h00, 14h00 pour prendre rendez-vous, s'adresser à immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 6 avril 2016

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en

ACTUALITÉS

Cure de rajeunissement pour le « ventre de Paris »

Un voile de verre vient revamper le mal-aimé Forum des Halles

CHRISTIAN RIOUX
Correspondant à Paris

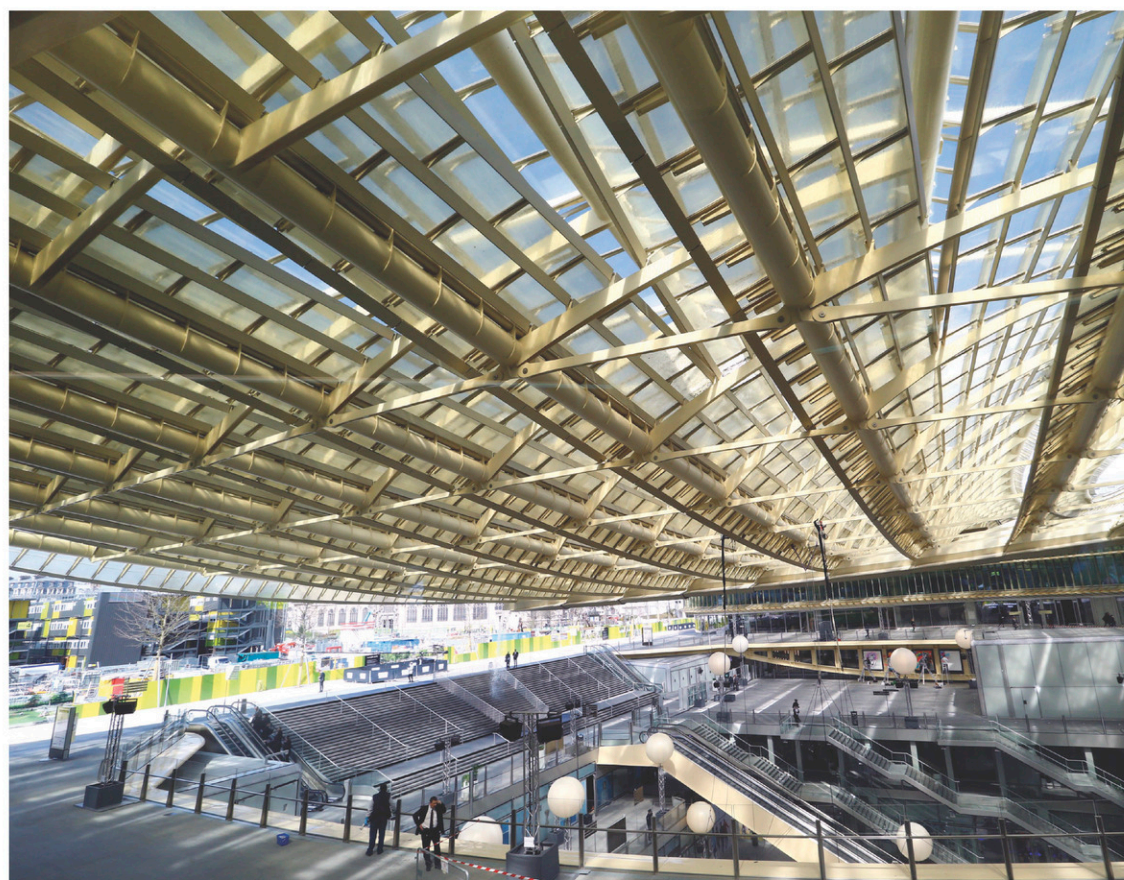
En montant les escaliers mécaniques, on voit d'abord le ciel, puis l'église Saint-Eustache au nord. Puis, en se retournant, on distingue au-dessus des toits les grandes tubulures colorées du Centre Georges-Pompidou. Il aura fallu cinq ans pour transformer ce qui n'était qu'un centre commercial sous-terrain informe, d'ailleurs fort justement surnommé le « trou » des Halles, en une grande place publique ouverte sur la ville. Une grande esplanade protégée où, par étapes successives, on s'engouffre dans « le ventre de Paris ».

Les Parisiens découvraient ce mardi le vaste voile ondoyant, composé de 18 000 écailles de verre semi-ouvertes, qui recouvre dorénavant le Forum des Halles sur plus d'un hectare. Inaugurée en grande pompe par la mairesse de Paris, Anne Hidalgo, et son prédécesseur, Bertrand Delanoë, cette architecture lumineuse veut surtout faire oublier la plaie béante que les Halles étaient devenues depuis 40 ans.

Le cœur de la rive droite ne s'était en effet jamais remis de la destruction sauvage, en 1971 et 1973, des magnifiques halles de Baltard après le déménagement du marché des Halles à Rungis. Pendant près d'une décennie, les Parisiens contemplèrent un gigantesque trou. C'est alors que le maire de Paris, Jacques Chirac, imposa tout aussi brutalement une architecture de pacotille dessinée par Jean Willerval. De pauvres pavillons de foire en forme de parapluies surmontaient un banal centre commercial dans lequel on s'engouffrait par un étroit tunnel évoquant *Germinal* plus que la Ville Lumière. Quant au jardin barricadé à proximité, il attirait surtout les clochards. L'inauguration 33 ans plus tard de cette soyeuse canopée de verre réalisée par les architectes Patrick Berger et Jacques Anziutti apparaît donc d'abord comme une revanche sur l'histoire.

Ouvrir l'espace

« On a voulu ouvrir un espace qui était clos », dit le conseiller municipal Jacques Baudrier, délégué à l'architecture et aux grands projets de renouvelle-



La canopée, composée de 18 000 écailles de verre et faite avec 7000 tonnes d'acier, vient « ouvrir un espace qui était clos », affirme le conseiller municipal Jacques Baudrier.

ment urbain de la ville de Paris. On a voulu ouvrir cet espace sur l'église Saint-Eustache, les immeubles environnants et sur un jardin de quatre hectares et demi. Les architectes n'ont pas hésité à déplacer l'entrée principale de la porte Lescot, située à l'est, au jardin qui contemple le très beau bâtiment circulaire de la bourse de commerce, à l'ouest. Du jardin, on descend donc par une série d'escaliers monumentaux surplombés par une fontaine en forme de chute d'eau vers ce qui ressemble enfin à un forum.

Il faut savoir que les Halles représentent la première porte de Paris. 750 000 personnes venues de toute l'Île-de-France s'y engouffrent chaque jour. Vingt-huit mètres plus bas se trouvent aussi la plus grande gare intermodale d'Europe et un centre commercial sur trois niveaux qui compte 150 boutiques, deux cinémas, une piscine et de nombreux équipements culturels.

Au lieu de s'engouffrer dans un tunnel sinistre, le passant peut dorénavant flâner sous la verrière en contemplant l'une des plus belles églises de Paris. Les reflets jaunes du vitrage, qui en inquiétaient plusieurs,

ne jurèrent pas trop avec le beige des façades haussmanniennes. De chaque côté de l'esplanade, on a tenté d'attirer des commerces prestigieux. Dans ces bâtiments vitrés qui ondoient, on trouve donc les incontournables boutiques Sephora et Lego. Mais aussi deux brasseries, dont l'une est dirigée par le chef Alain Ducasse et l'autre a été dessinée par Philippe Starck. On y a aussi rélogé la bibliothèque publique et le conservatoire de musique du centre de Paris. Sans oublier un nouveau « centre hip-hop » — comme si l'agitation manquait dans le quartier. Sous terre, le cinéma UGC comptera dorénavant 27 écrans, ce qui lui permettra de prétendre au titre de plus grand cinéma d'Europe.

Un chantier gigantesque

Ce chantier longtemps décrié par les habitants du quartier aura duré cinq ans et coûté deux fois plus cher que prévu (918 millions d'euros). Mais parions que personne ne s'en plaindra, tant les Halles étaient un lieu détesté des Parisiens. Le défi consista à ériger les bâtiments de surface et la toile de verre sans interrompre ni le centre commercial ni

les liaisons de métro. Ce chantier est d'ailleurs loin d'être terminé, puisque la réfection des gares de métro et de trains de banlieue (RER) ainsi que l'aménagement du jardin se poursuivront jusqu'en 2018.

L'opération vise évidemment à redonner un peu de prestige à un centre commercial qui, comme cela arrive souvent, vieillissait mal. Le nombre de boutiques est passé de 115 à 150. Pour aménager un supermarché Monoprix, on a récupéré d'anciennes installations de voirie désaffectées. Les propriétaires attendent 40 millions de visiteurs par an.

Faite de verre et de presque autant d'acier (7000 tonnes) que la tour Eiffel, la nouvelle structure a au moins le mérite de ne pas jurer dans l'architecture parisienne. Certes, comme le déplorait des citoyens du quartier, on ne verra plus l'église Saint-Eustache depuis la place des Innocents. Mais, on la verra dorénavant du plus profond du trou des Halles. Le temps dira si les Parisiens adopteront cette nouvelle canopée aux lignes séduisantes.

Le Devoir

QUÉBEC

Une campagne lancée afin de financer la clinique sans médecin

ISABELLE PORTER
à Québec

Une campagne de sociofinancement sur la plateforme La Ruche doit être lancée cette semaine pour permettre la survie de la clinique infirmière SABSA. Elle vise à récolter 250 000 \$ en 50 jours.

« C'est un essai qu'on fait, a expliqué la coordonnatrice de la clinique, Emmanuelle Lapointe. Il y a des gens qui veulent aider et ça va leur permettre de le faire concrètement. »

La campagne doit être lancée sur le Web mercredi ou jeudi. L'idée est venue d'un des fondateurs de Cossette, Pierre Delagrave, qui a décidé d'agir après avoir reçu un appel de la dirigeante d'une clinique privée de soins infirmiers de Québec, Isabelle Lechasseur, qui s'inquiétait pour le sort de SABSA.

Advenant un échec de cette campagne ou un revirement dans le dossier, la clinique doit fermer ses portes le 1^{er} mai, faute de financement et de soutien gouvernemental. Fondée en 2014, SABSA est la première clinique sans médecin à avoir ouvert ses portes au Québec et la seule à ce jour qui dispense des soins gratuits. L'aide de 250 000 \$ lui permettrait de survivre une année de plus.

Comme le veut la formule de La Ruche, les donateurs se

feront offrir des forfaits ou cadeaux en échange de leurs dons. Or ceux-là ne prendront pas la forme de soins de santé. « Ils vont pouvoir devenir membres de soutien, avoir une affiche de la coopérative, des choses comme ça. [...] Pour tel montant, ils vont savoir qu'ils aident une personne à sortir de la toxicomanie ou de l'itinérance. On ne marchandé pas des soins médicaux avec ça », précise M^{me} Lapointe.

La coopérative a par ailleurs reçu des dons ces dernières semaines après qu'on eut annoncé sa fermeture prochaine mais on est loin de la cible de 250 000 \$. Selon M^{me} Lapointe, le total oscille entre 2000 \$ et 3000 \$.

Selon un sondage Léger rendu public mardi, environ le tiers des résidents de Québec ont entendu parler de la clinique SABSA (37 %). Il révèle aussi que 64 % des gens sont en désaccord avec la décision du ministre de la Santé Gaëtan Barrette de ne pas la financer (64 %).

L'enquête a été commandée par la Fédération interprofessionnelle de la Santé (FIQ) qui parraine le projet SABSA depuis le début. Elle a été réalisée sur Internet auprès d'un échantillon de 503 personnes entre les 22 et 24 mars.

Le Devoir

Oka : pas de mine d'Eco-Niobium

Oka — Il semble que l'opposition citoyenne aura eu raison du projet de mine de niobium que des promoteurs voulaient implanter à Oka, dans les Basses-Laurentides. En marge de l'assemblée que le Conseil municipal d'Oka a tenue lundi, le maire d'Oka, Pascal Quévillon, a annoncé que le projet du promoteur Eco-Niobium était abandonné en raison de l'opposition claire de la population. L'annonce du maire Quévillon a été suivie d'applaudissements de membres du public qui assistaient à la quatrième et dernière séance d'information tenue au cours des deux dernières semaines au sujet de ce projet. Quelques centaines de personnes, la plupart opposées au projet, ont assisté à l'assemblée.

La Presse canadienne

Pizza Pizza pourra s'installer près d'une école

La compagnie Pizza Pizza pourra ouvrir un restaurant à proximité de l'école secondaire Antoine-Brossard, dans la municipalité de Brossard. Dans une décision rendue à la fin du mois de février, la Cour supérieure a ordonné à la Ville de Brossard d'octroyer le permis de rénovation réclamé par la compagnie pour ouvrir son restaurant. Elle a ainsi rejeté les arguments de la Ville, qui faisait valoir qu'un nouveau règlement interdisant la présence d'un restaurant servant de la malbouffe à cet endroit devait s'appliquer. Le règlement en question a été approuvé après le dépôt de la demande de permis de Pizza Pizza.

Le Devoir

LE DEVOIR DE DÉBATTRE

Des événements à venir et à ne pas manquer

13 avril

À Sherbrooke

Immigration : nouvelle politique, réfugiés syriens, solutions ou problèmes?

27 avril

À Québec

Quinze ans après le rapport Larose, le français est-il en péril?

11 mai

À Québec

Arctique : le flou des frontières québécoises et canadiennes

En collaboration avec les juristes de l'État



Réservez votre place

Sherbrooke : Centre culturel de l'Université de Sherbrooke • 819 820-1000 • centrecultureludes.ca
Québec : Chapelle du Musée de l'Amérique francophone • 418 643-2158

Animés par l'éditorialiste du Devoir
Antoine Robitaille



ÉDITORIAL

PANAMA PAPERS

Une bataille de longue haleine

L'affaire des Panama Papers a fait sa première victime politique, mardi, alors que le premier ministre islandais soupçonné d'avoir caché des millions dans des paradis fiscaux a remis sa démission. Preuve de plus que la pression populaire peut faire bouger les choses.

C'est une fuite majeure survenue dans le système de sécurité d'un bureau d'avocats du Panama qui est à l'origine des révélations mettant en cause des politiciens, des vedettes du sport et du cinéma, des gens d'affaires et des riches héritiers du monde entier. Tous sont soupçonnés d'avoir caché des capitaux en ayant recours à la formation de sociétés-écrans dont il est normalement impossible de connaître le nom des vrais propriétaires à cause de la complicité des lois panaméennes et de la duplicité des autorités politiques des pays développés.

On ne connaît pas l'auteur de la fuite, mais cette fois encore, c'est grâce à la divulgation à grande échelle de ces informations sensibles que le sujet des paradis fiscaux refait la manchette des journaux du monde entier et force les politiciens à réagir, y compris les nôtres.

Dans son premier budget, le ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, consacre un chapitre aux mesures qu'Ottawa entend prendre pour « rendre le régime fiscal plus équitable, sanctionner l'évasion fiscale et lutter contre l'évitement fiscal ». Une somme de 707 millions sur cinq ans ira à cette fin, mais la presque totalité servira à recouvrer des sommes déjà dues et à accroître le nombre d'inspecteurs. Très peu pour contrer le recours aux paradis fiscaux.

Bien sûr, il y a toujours matière à lutter contre l'économie au noir et l'évasion fiscale ici même au pays. Mais le temps est certainement venu pour les autorités canadiennes de mettre fin à leur propre complicité avec les entreprises, les cabinets comptables et d'avocats et les institutions financières dont le seul souci est de « satisfaire » la clientèle susceptible de générer de copieux honoraires.

Au cours de leur passage à Ottawa, les conservateurs ont signé des dizaines d'accords dits de réciprocité avec des pays, dont plusieurs paradis fiscaux, pour éviter la double imposition des profits des sociétés. Or, grâce à ces accords présentés comme une façon de favoriser le commerce et d'améliorer la compétitivité, les entreprises créent des filiales là où le taux d'impôt est très peu élevé pour y transférer leurs profits.

Pour le moment, à Ottawa, les libéraux se contentent de rappeler l'entrée en vigueur prochaine de l'accord parrainé par l'OCDE qui obligera les multinationales à divulguer leurs revenus pays par pays aux fins d'imposition, et les États signataires à s'échanger des renseignements concernant les avoirs financiers détenus par des étrangers. Il n'est toujours pas question de boycotter les pays qui, tels le Panama et les îles Vierges britanniques, refusent d'adhérer à ces accords et de mettre fin au secret entourant le nom des vrais propriétaires de sociétés enregistrées chez eux.

Dans cette bataille, les Britanniques pratiquent un jeu curieux, eux qui contribuent ouvertement aux efforts internationaux mais qui ne font rien pour endiguer la marée dans leurs propres colonies et territoires. Ils sont encore nombreux à Londres pour justifier une telle hypocrisie au plus haut niveau de la pyramide politique sous prétexte qu'agir autrement signifierait la mort économique de ces territoires. Le premier ministre Cameron lui-même est dans l'embarras depuis qu'on sait que son père a caché des millions à l'aide des combines révélées par les Panama Papers.

Il y a quelques semaines, nous apprenions grâce à une autre fuite journalistique que l'Agence du revenu du Canada avait offert l'amnistie à une vingtaine de riches clients de la firme de comptables KPMG ayant caché leur argent à l'île de Man, une autre possession britannique. Aucune accusation criminelle, aucune pénalité et même un taux d'intérêt réduit pour ces criminels à cravates représentés par KPMG.

Pourquoi une telle complaisance qui tourne à la complicité à l'endroit de ces millionnaires et de leurs experts-comptables à magouilles fiscales? Qu'attend le gouvernement fédéral pour introduire des peines beaucoup plus sévères non seulement pour les fraudeurs, mais pour tous ces comptables, avocats et conseillers financiers qui font métier d'aider les autres à éviter de payer leur dû?

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES

Rédactrice en chef LUCE JULIEN

Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN

Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE

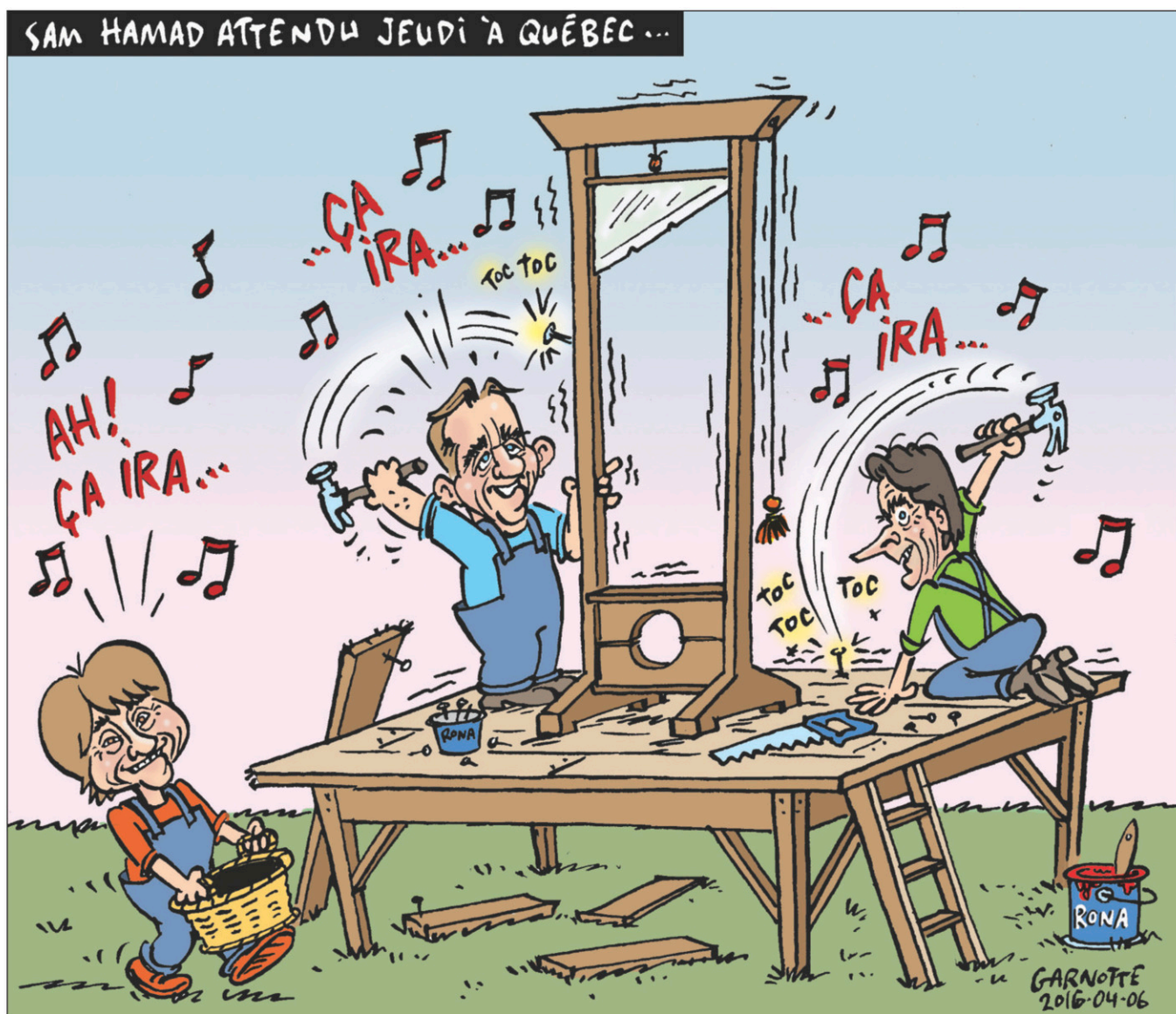
Directeur des finances STÉPHANE ROGER

Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Adjoints PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENEY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

La confiance

« J'ai confiance en Sam Hamad. Ma confiance en lui n'est pas diminuée par les événements des derniers jours » (Philippe Couillard, le samedi 2 avril 2016). Alors même qu'il quitte ses fonctions en raison d'accusations de corruption gravissimes qui pèsent sur lui (participation à du lobbying illégal, financement illégal, bris de secret ministériel et trafic d'influence de ministre au profit d'une entreprise privée), Sam Hamad est appuyé inconditionnellement par le premier ministre Philippe Couillard et le Parti libéral du Québec.

Ces derniers n'ont en effet rien trouvé de mieux à faire pour rassurer la population sur l'intégrité du gouvernement que de maintenir cet homme au sein du caucus libéral et de lui laisser tous ses privilèges de ministre (salaire, voiture de fonction, chauffeur, etc.). Ce même Sam Hamad qui est déjà sous la surveillance du Directeur général des élections et du Commissaire à l'éthique de l'Assemblée nationale, ce même Sam Hamad qui a fui en Floride pour oublier les moments difficiles qui l'accablent le temps de vacances impromptues, est appuyé de tout cœur par nul autre que le chef de l'État québécois.

Ce laxisme et cette complaisance dans l'impunité sont absolument inacceptables de la part d'un homme qui dirige de surcroît un parti dont la réputation est déjà fortement entachée. Si Philippe Couillard ne congédie pas Sam Hamad sur-le-champ et qu'il continue de lui don-

ner son appui inconditionnel, c'est lui qui devra démissionner et déclencher des élections anticipées. En démocratie, quand un gouvernement a perdu toute légitimité, c'est la seule chose qui reste à faire.

Nino Gabrielli
Montréal, le 4 avril 2016

Le cancer libéral

Philippe Couillard continue de nier l'évidence, mais le cancer de la corruption ronge le Parti libéral. Curieux tout de même pour quelqu'un ayant pratiqué la médecine.

Le virus est apparu au lendemain de l'élection de Jean Charest à la tête du gouvernement du Québec en 2003 et s'est introduit insidieusement à l'intérieur du parti. Ce n'est que quelques années plus tard que les premiers symptômes sont apparus. On convoque alors un comité d'experts chargé d'étudier le mal en question. Malheureusement, ceux-ci divergent d'opinion sur la nature et l'étendue de la maladie. Le patient, le Parti libéral, se croit donc en rémission.

Surprise! On découvre récemment une première tumeur. On procède rapidement à des traitements en vue de l'éliminer dans l'espoir que tout ira pour le mieux. Mais le mauvais sort s'acharne et on voit une autre tumeur apparaître. Ayant pris trop de temps à reconnaître son cancer, le Parti libéral ne peut espérer survivre sans un traitement radical. Devrait-on faire appel aux services de

Gaétan Barrette, lui qui ne fait pas dans la demi-mesure? Mais il est peut-être trop tard.

Philippe Dorais
Sherbrooke, le 3 avril 2016

Ras-le-bol...

Question d'une éducatrice à monsieur Sébastien Proulx: si une travailleuse perd son emploi en CPE à la suite de vos compressions, aura-t-elle droit à une généreuse indemnité de départ? Pour elle aussi, vous prenez le risque qu'elle soit sans revenu, et ce, peut-être davantage que quelques semaines. Elle aussi a des enfants et un budget familial à respecter.

Monsieur Sam Hamad... Comme cette même éducatrice était intégrée dans une équipe de travail dynamique, qu'elle était aimée des enfants et qu'elle aimait beaucoup ces derniers. Comme elle croyait au système des CPE et qu'elle y était un élément important auprès des petits et de leurs parents, vous comprendrez certainement qu'elle aussi est brûlée et soucieuse. Toutefois, elle ne gardera pas sa limousine et tentera plutôt de conserver sa vieille Honda!

Monsieur Couillard... Vous comprendrez que ce n'est pas avec noblesse et générosité qu'elle se retirera, à l'instar de monsieur Hamad, mais avec une grosse rancœur et beaucoup de chagrin de quitter un idéal!

Carole Girouard
Éducatrice en CPE
Le 5 avril 2016

LIBRE OPINION

Il faut donner une chance aux « Orphelins politiques »

JOCELYN CARON

Auteur de Choisir le progrès national

Le *Devoir* annonçait le 26 mars qu'un groupe, les « Orphelins politiques », allait se réunir pour fonder un parti politique. Outre que la fondation d'un parti n'est qu'une des nombreuses voies possible, cette annonce a provoqué un tollé massif.

Pourtant, la thèse de l'essai du fondateur de ce mouvement, Paul Saint-Pierre Plamondon, est assez simple. Les libéraux ont tellement saccagé l'État et les points de repère des Québécois — comme la protection de la langue française — que la confiance de nos concitoyens à l'égard de leurs institutions est à son plus bas: la souveraineté n'est pas possible dans ces conditions. En attendant, le Québec recule à tous les niveaux et court après la tenue d'un référendum sur la souveraineté est peut-être contre-productif et surtout la recette pour générer l'échec final sur la question. En fin de compte, Paul Saint-Pierre Plamondon se définit comme un Lévesquiste. Hérésies? On a déjà vu pire dans le domaine. Les critiques ont tout de même fusé, notamment sur la question sérieuse de la division du vote francophone. Mais elles ont cruellement évité un point majeur: pourquoi faudrait-il se joindre à un parti existant?

Je suis progressiste, et je constate que les 13 dernières années ont été désastreuses pour le Québec. Le Parti libéral, depuis 1994, est sans projet autre que celui d'occuper le pouvoir à la place des souverainistes: ce faisant, il a succombé à toutes les compromissions possibles, que ce soit au sujet de l'éthique, d'un État qui soit capable de régler les problèmes de nos concitoyens ou d'embrasser une vision nationale égale à celle des Trudeau, donc éminemment préjudiciable aux intérêts fondamentaux du Québec. Il y a une possibilité réelle que les Québécois tournent définitivement le dos à leur État national et voient leur salut dans l'État fédéral: cela serait risqué.

Je suis indépendantiste, mais allergique à ceux qui le sont en ne reconnaissant pas le terrain politique sur lequel ils évoluent, c'est-à-dire dans un pays anglo-saxon bâti sur des institutions qui n'évoluent que très lentement et qui sont formidablement malléables face aux menaces qui le guettent.

Je suis indépendantiste, mais je crois que l'action politique ne peut reposer sur ce seul enjeu que dans des conditions très particulières qui n'ont été réunies qu'une seule fois dans l'histoire du Québec, c'est-à-dire au lendemain de l'échec de l'accord du lac Meech. Faire autrement, c'est se condamner à jouer le rôle d'Option nationale, un parti qui n'est

pas, lui, revenu de son exil.

Surtout, ma conviction politique la plus forte est la suivante: le Québec ne progressera sur le tortueux chemin de sa liberté que si les différentes franges du spectre nationaliste québécois travaillent ensemble, ce qui veut dire, *in fine*, accepter que leur option respective (autonomie versus indépendance) puisse triompher sur l'autre au bout d'une action politique commune. En d'autres mots, l'attitude qui consiste pour chaque camp à dire « tout ou rien » est le vecteur le plus puissant de notre impuissance politique nationale.

La seule option possible

Je vous le demande: en 2016, où dois-je me présenter pour faire valoir cette idée avec des chances raisonnables de succès? Ce ne sera jamais à QS — ce parti montréalais vaudrait dans l'indignation permanente ne veut pas exercer le pouvoir. Ce ne sera jamais à la CAQ — ce parti, représentant une troisième voie historiquement trop faible pour assurer sa victoire seule, est le club-école des libéraux et n'est pas capable d'envisager une alliance avec un parti indépendantiste.

Reste le PQ. Aller dans ce parti aujourd'hui et proposer les idées exprimées plus haut est un aller simple vers la potence politique. Et c'est aussi endosser les turpitudes de la der-

nière décennie que personne dans ce parti ne semble être capable de s'avouer, publiquement du moins: l'élection de PKP en est le symptôme le plus criant. La situation évoluerait que mon analyse changerait peut-être aussi. Mais le changement ne peut actuellement venir de l'intérieur du PQ.

Voilà pourquoi les « Orphelins politiques » m'interpellent. Parce que je sens que j'aurai une chance de faire valoir les idées qui n'ont pas leur place ailleurs, que j'ai consignées dans mon essai, *Choisir le progrès national*. Ce mouvement pourrait être une caisse de résonance efficace.

Est-ce à dire que je souhaite la création d'un parti politique pour 2018? En date d'aujourd'hui, ce serait à mon avis une bien mauvaise idée, parce qu'assuré d'un échec électoral et probablement facteur de division supplémentaire du vote francophone.

En revanche, participer à un mouvement capable de diffuser efficacement des idées, d'appuyer des candidats, des projets, qui pourrait intégrer en force un parti politique existant ou même, si rien ne fonctionne, bâtir un jour un parti politique, j'en suis. En tout cas, ce qui est certain, c'est que ce mouvement ne tirera pas davantage le Québec plus profond qu'il ne l'est actuellement. C'est déjà ça de gagné.

IDÉES

RÉFORME DE LA SANTÉ

Les objectifs sont atteints, vraiment?

CAROLE TREMPÉ

Présidente-directrice générale de l'Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux

Je ne m'adresse pas à M. Barrette. Il n'a rien à cirer des propos des cadres supérieurs, non plus que des propos de quiconque en somme. Je réagis à ce que je lis dans le journal *Le Devoir* du samedi 2 avril. Deux titres m'interpellent: «*Les objectifs sont atteints*» et «*La période la plus noire pour les usagers*», deux papiers qui s'opposent, signés par Amélie Daoust-Boisvert.

Les objectifs atteints? Selon toute vraisemblance, son objectif était d'avoir une autorité dictatoriale sur les dirigeants du réseau de la santé et des services sociaux. S'assurer que tout ce qui ne pense pas comme lui ou n'agit pas sous sa férule est écarté. L'histoire nous a fait connaître des individus investis de pouvoir qui étaient convaincus d'être les seuls à avoir raison. Les résultats désastreux, nous les connaissons. Tous les Québécois ont réussi à se doter d'un réseau public de santé et de services sociaux. Parfait? Non. Perfectible et ayant besoin d'être repensé?

A certains égards, la réforme Couillard allait bon train quand même. En éradiquant toutes les instances démocratiques locales, régionales, associatives, indépendantes? Non, et nous sommes un très grand nombre de personnes à le croire. Un grand nombre aussi à vouloir protéger scrupuleusement le tissu social qui sous-tend l'offre de services publique au bénéfice de la population. Nous sommes un bon nombre d'individus, dont plusieurs sont de réels experts de la complexité de notre système, ayant tenté de créer un dialogue avec le ministre ou ayant levé le drapeau sur ce qui allait se passer si... Si la tendance se maintient, des patients, il y en aura de moins en moins dans notre réseau en tout cas. Ils auront envie — ou n'auront plus le choix — d'aller se faire soigner sur une île, sur un autre continent ou ailleurs au Canada. Pire encore, ils seront contraints de se faire soigner au privé. Le réseau public, comme plusieurs autres fleurons de notre société, est à haut risque de passer à des intérêts privés particuliers. Pour enrichir et favoriser qui, selon vous? Je ne vois pas où se cache la réussite de la réforme là-dedans. Le ministre dit que si à la fin de son mandat il ne voit pas de changement, cela voudra dire qu'il y a eu de la résistance ou qu'il n'aura pas pris les bonnes décisions... Je gage que dans telle éventualité, il mettra l'échec sur le compte de la résistance.

Des gestionnaires surtaxés

Il lui est impossible de prendre une mauvaise décision, c'est ce qu'il tente de nous démontrer depuis qu'il occupe une fonction publique. Entre les lignes, on pressent que la résistance à laquelle il réfère proviendra sans doute des dirigeants qui n'auront pas su faire ce qu'il leur a dicté de faire, ou comment le faire suivant sa méthode omnipotente. Les gestionnaires dirigeants de haut niveau passionnés depuis longtemps par leur travail prêtent main-forte. Bon gré mal gré. Ils travaillent souvent 70 heures par semaine sans se plaindre de ce fait ou du fait que la plupart d'entre eux ont vu leur tâche s'accroître proportionnellement aux mégaorganisations tout en recevant de 10 000 à 12 000 \$ de moins de salaire par année. Ils ont appris à se



Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette. Depuis qu'il occupe une fonction publique, le ministre tente de démontrer qu'il lui est impossible de prendre une mauvaise décision, écrit Carole Trempe.

taire par crainte de représailles et nous savons que cette crainte est fondée. Ils ont appris à travailler dans un univers stressant et anxiogène. Devant les multiples commandes souvent irraisonnées qui viennent d'en haut, ils ne savent plus à quel saint se vouer, quels services couper pour que cela fasse le moins mal ou comment retenir les membres de leur équipe pour qui le travail n'a plus de sens. Pourtant, ce sont eux, en bout de course, qui gèrent l'accès aux soins. Ils ont à cœur, eux, le bien-être de la population. Pour les soutenir dans la nouvelle réalité des nouvelles structures? Rien d'autre que la célérité d'exécution des mandats pour les empêcher de penser et pour éviter qu'ils tentent de remettre quoi que ce soit en question. Un an après, rien de concret sur le plan de la formation pour permettre leur intégration dans les mégaorganisations ou soutien des mégaorganisations. Pour certains, ces arguments concernant les gestionnaires sonnent antipathiques. Mais pensez au contexte dans lequel les dirigeants travaillent avant de porter un jugement. Les préjugés n'ont plus leur place devant l'ampleur de ce qui se passe. Vous lisez les journaux, quand même. J'en appelle à l'intelligence des gens pour qu'ils s'élèvent au-dessus de la mêlée.

Je puis dire que les dirigeants de haut niveau sont très résilients et c'est le moins que l'on puisse affirmer. Les conditions du succès de cette réforme nécessitent que chacun contri-

que à rendre plus forte l'activité de tous les autres. Une véritable chaîne de valeurs humaines engagées dans un large processus bien ficelé. Tout ceci est fort complexe et requiert une conscience sociale, une éthique, un respect des individus qui actualisent le changement, une hyperconnaissance du management. Tout ceci étant bien sûr chapeauté par une véritable vision sans équivoque d'améliorer la qualité des soins et services et de faciliter l'accès à tels soins, dans le respect de nos institutions et de nos choix sociaux. Des éléments manquent à la recette. Nous n'avons pas le droit d'omettre de prendre en considération les pertes inimaginables pour notre réseau: disparition des associations d'établissements, de l'ADGSSQ, du Commissaire à la santé, des CLSC transférés dans les GMF. Pensons aux vives écorchures faites à nos libertés fondamentales, comme la liberté d'exprimer son point de vue sans risque de perdre son travail ou une chance d'avancement professionnel. Pensons au démembrement de nos services et à l'avantage donné au secteur privé. Pensons aux coupes draconiennes dans les soins et services et aux effets d'iceles. Pensons aussi à toute cette richesse d'expérience et d'expertise abruptement contrainte à nous quitter pour la retraite en mars 2015. Seuls les électeurs pourront évaluer la performance du ministre Barrette et de son gouvernement d'ici deux ans.

Je puis dire que les dirigeants de haut niveau sont très résilients et c'est le moins que l'on puisse affirmer

Dans les coulisses de la francisation

FRANCINE PELLETIER

«**Q**uébec peine à franciser ses immigrants», apprenait-on il y a quelques mois. Le genre de manchettes qui donne froid dans le dos, vu l'importance de la chose pour l'avenir du Québec. Quand le français se porte mal, tout le monde se retrouve un peu amoché, car la langue est, jusqu'à nouvel ordre, notre seul projet de société. En même temps, la loi 101 n'a jamais été une baguette magique. La francisation est-elle vraiment plus difficile aujourd'hui?

A en croire une femme qui en fait son pain et son beurre depuis sept ans, le diagnostic n'est pas du tout exagéré. «*Tout a changé*», dit-elle, se référant à la fois au nouveau programme du ministère (MIDI) et aux immigrants à qui elle enseigne. Cette femme — qui ne veut pas être identifiée «*tellement tout est politique*» — en a long à dire sur les coupes, mais aussi sur la nouvelle composition des classes. Depuis plus d'un an, 50% des élèves sont iraniens, du jamais vu pour ce qui est d'une telle communauté. «*On dépense une fortune pour des gens qui ont peu d'intérêt à apprendre le français*», dit mon interlocutrice.

«Après le troisième niveau, ils sont souvent à peine capables de conjuguer un verbe»

Les ressortissants iraniens, ainsi que chinois et indiens, sont les moins susceptibles de rester au Québec. Un sur deux quitte la province pour une autre quelques années après son arrivée. Le Québec a pourtant accueilli 6000 Iraniens en 2014, et plus de 3000 dans les neuf premiers mois de 2015, en première et deuxième position du palmarès des groupes reçus. Selon le MIDI, ce sont des immigrants qui auraient été refusés ailleurs au Canada après un changement de critères de sélection. Mais pourquoi accepterait-on des gens devenus inadmissibles au fédéral et qui sont, de plus, de moins bons candidats à la francisation? «*Les Latinos savent très bien où ils débarquent en arrivant ici*, dit M^{me} F (pour francisation). *Les Brésiliens et les Colombiens sont ceux qui semblent s'intégrer le mieux; ils sont toujours une valeur ajoutée dans une classe.*»

Les problèmes en francisation ne se limitent pas à la motivation de certains élèves. Le nouveau programme du MIDI fait aussi grincer des dents. D'abord, les établissements de francisation — des universités ou des cégeps très souvent — ne sont plus vus comme des «partenaires», mais plutôt des «mandataires», un peu comme nous ne sommes plus des «patients», mais des «clients» aux yeux du ministère de la Santé. Ensuite, les professeurs n'ont plus de pouvoir d'évaluation. Finis, les tests de classement et les notes en cours de route. À la manière Barrette, c'est le ministère qui décide désormais des niveaux de compétence (il y en a trois) et de l'évaluation finale. Résultats? «*On se retrouve avec des classes à deux, trois vitesses, et plus personne ne reprend une classe. Après le troisième niveau, ils sont souvent à peine capables de conjuguer un verbe*», dit M^{me} F.

À ce nivellement par le bas, il faut ajouter la réduction depuis un an des élèves à temps plein en faveur du temps partiel. Non seulement ça coûte moins cher, mais ceux-ci ne bénéficient pas d'un «*vrai programme de soutien*». C'est d'ailleurs la cerise sur le *sundae*: les activités d'intégration offertes à certains endroits aux élèves à temps plein — cours de communication orale, d'histoire, de culture et jusqu'à des ligues d'improvisation — risquent aussi de sauter d'ici peu. «*C'est comme si on se souciait seulement de remplir des cases, fournir des statistiques, dit la prof, démolisée. Enseigner peut être très valorisant, en plus de sentir qu'on fait œuvre utile pour le Québec. Mais depuis un an, cette énergie m'a complètement quittée.*»

Le chef de la CAQ, François Legault, avait donc raison de remettre en question le désir du gouvernement d'augmenter de 10 000 le nombre d'immigrants au Québec. Si l'avenir passe indéniablement par l'immigration, il faut également se poser la question de l'intégration, toujours plus délicate ici qu'ailleurs en Amérique du Nord. Non seulement les services de francisation sont déficients, l'intégration au marché du travail ne marche pas fort non plus. En fait, le reportage de Sophie Langlois à Radio-Canada cette semaine. Même quand la langue n'est pas en cause, le corporatisme dont font preuve certains ordres professionnels, le Collège des médecins en tête, est à hurler. Il faut revoir ces pratiques, se demander pourquoi, au-delà de la langue, les barrières sont plus nombreuses au Québec. L'ouverture à l'autre, dont se vantait le chef du Parti libéral récemment, doit dépasser le simple dumping d'immigrants.

fpelletier@ledevoir.com
Suivez-moi sur Twitter: @fpelletier1

PROTECTION DES SOURCES

Le «devoir» des journalistes?

BERTRAND LABASSE

Professeur à l'Université d'Ottawa, professeur invité à l'École supérieure de journalisme de Lille

Comme tous les extrémistes depuis toujours, les islamistes radicaux éprouvent peu d'enthousiasme pour la notion de démocratie. Ils estiment que le monde serait meilleur sans ces histoires de liberté d'expression et de journalisme. Et ils savent que quelques attentats suffisent pour que les forces de l'ordre occidentales s'activent à réaliser cet idéal. Ils peuvent apparemment compter sur l'ardeur de la GRC et de la Couronne.

En exigeant récemment qu'un journaliste de Vice Media remette les messages de sa source, une procureure de la Couronne est allée jusqu'à marteler que les médias devraient fournir volontairement les informations reliées à des infractions criminelles. Une conception que l'on imagine largement partagée, de l'Iran à la Corée du Nord et, ces tout derniers jours, au Panama.

Les journalistes ont effectivement un «devoir», Madame la Procureure, mais il est exactement inverse. Il consiste à protéger inconditionnellement leurs sources et leur matériel, au prix, s'il le faut, de leur propre liberté. Ce n'est pas qu'ils soient méchants. Ils n'hésiteraient pas à vous aider à changer une roue crevée. Seulement voilà, il s'agit de journalisme. Cette chose, justement, qui vous permet de vivre en démocratie. Le journalisme, en principe, ne crée pas les informations, il les rapporte. Et pour rapporter les plus compromettantes d'entre elles, il faut que quelqu'un prenne le risque de se confier. Dans tous les sens du terme.

Le silence

Vous voyez, Madame la Procureure, ce n'est pas très compliqué. Augmentez ce risque, surtout sous le prétexte dérisoire de boucher les trous d'une enquête policière symbolique, et vous aurez résolu bien des problèmes. Moins de scandales, moins d'affaires de corruption politique, de violences policières contre les femmes autoch-

tones, de méfaits financiers ou environnementaux. Le silence. Et les terroristes auront gagné.

Les terroristes ne cherchent pas à tuer des gens, Madame la Procureure. Jamais ils ne pourraient approcher dans ce domaine la réussite du cancer ou même des accidents de la route. Les terroristes cherchent à faire peur. Ils sont en train de réussir: la désinvolture avec laquelle vous prophétisez une pluie d'injonctions contre les médias qui ne collaboreraient pas spontanément avec la GRC est effectivement terrifiante. Terrifiante aussi, l'indifférence avec laquelle le jugement que vous avez obtenu traite les enjeux démocratiques de la protection des sources. Quelques lignes vagues, noyées parmi 30 pages de considérations diverses, une erreur de référence, pas de discussion sur le fond et un conditionnel glaçant: les arguments de la GRC «*pourraient*» être suffisants. Des arguments secrets, bien sûr: l'obligation de divulgation, c'est bon pour les journalistes...

Il fut un temps où ces questions étaient prises assez au sérieux pour justifier un peu plus qu'un revers de main. Mais peut-être les temps sont-ils en train de changer. Peut-être, pour paraphraser Churchill, les démocraties sont-elles en train de choisir entre la sécurité et la liberté.

Malheureusement pour les journalistes, les fondements de ce métier ne permettent pas de choisir entre l'une et l'autre. C'est ainsi que, d'année en année, s'allonge en Amérique du Nord la liste des reporters emprisonnés pour avoir protégé leurs sources et leur matériel. L'épée est peut-être plus forte que la plume, mais elle ne peut pas transformer une plume en épée. Ni un journaliste digne de ce nom en auxiliaire de justice.

Dans les semaines qui viennent, Vice Media aura une décision à prendre: porter ou non le débat devant la Cour suprême. Ce n'est pas une option juridique. Le choix qui se dresse est beaucoup plus fondamental: sommes-nous des journalistes ou des «fournisseurs de contenus»?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillier (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); INFORMATION GÉNÉRALE: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shielid (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfall et Karl Retino-Panzelli (reporters); INFORMATION POLITIQUE: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); INFORMATION CULTURELLE: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); INFORMATION ÉCONOMIQUE: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Damon (pupitre); INFORMATION INTERNATIONALE: Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Legaré-Tremblay (pupitre); SECTION ART DE VIVRE: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); ÉQUIPE INTERNET: Laurence Clavel, Marie-Frédérique et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillon, Justine Daneau, Florence Sara G., Ferraris et Coralie Mensa (assistants); CORRECTION: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Noél (Québec); PUBLICITÉ: Mélanie Simard (cadrointe par intérim), Laurence Hémond (secrétaire), Laurence Hémond (secrétaire); PRODUCTION: Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock; ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

ACTUALITÉS

PRIMAIRES AMÉRICAINES

Sanders et Cruz l'emportent dans le Wisconsin

Washington — Bernie Sanders a remporté mardi la primaire présidentielle démocrate du Wisconsin tandis que Ted Cruz a battu Donald Trump chez les républicains, selon les estimations des chaînes américaines.

Le sénateur du Vermont, Bernie Sanders, obtiendrait 55% des voix contre 44% pour Hillary Clinton, selon les estimations des sondages de sortie des urnes diffusées par CBS.

Le dépouillement commençait à peine dans les bureaux de vote. La dernière séquence de primaires et de

«caucus» (réunions d'électeurs) a été particulièrement favorable à Bernie Sanders, qui a remporté six des sept dernières consultations depuis deux semaines.

Il était favori des sondages dans cet État de la région des Grands Lacs, où il avait également remporté les États voisins du Minnesota et du Michigan. Les 86 délégués démocrates du Wisconsin seront répartis à la proportionnelle entre les deux candidats.

Chez les républicains, le sénateur ultraconservateur du Texas Ted Cruz, héros du Tea

Party, a facilement battu le milliardaire Donald Trump avec 48% des voix contre 38%, selon l'estimation de CBS. Le gouverneur de l'Ohio, John

«Le Wisconsin a allumé la chandelle qui nous guidera vers la victoire», a affirmé Ted Cruz

Kasich, arriverait troisième.

Le Wisconsin accorde la plupart des 42 délégués républicains au vainqueur, en fonction des résultats exacts du scrutin.

Selon Ted Cruz, les résultats de mardi représentent un tournant de la campagne. Rappelant qu'il a obtenu des victoires en Utah, au Dakota du Nord et même dans des petits caucus régionaux au Colorado, il a promis à ses partisans qu'il parviendra à atteindre une majorité de délégués avant ou pendant

le congrès du parti à Cleveland, en juillet. «Nous gagnons parce que nous sommes en train de rassembler le parti, a-t-il déclaré. Un large éventail du Parti républicain se rassemble derrière nous.»

Le vainqueur républicain de la soirée a aussi tenté de tendre la main aux électeurs du pays au-delà de ses partisans, citant John F. Kennedy, à gauche, et Winston Churchill, à droite. «Le Wisconsin a allumé la chandelle qui nous guidera vers la victoire. Ce soir, nous pouvons espérer pour l'avenir», a-t-il lancé.

En soi, la victoire de Cruz ne lui permettra pas de rattraper Trump, qui dispose d'une grande avance dans la course à l'investiture. Mais elle repousse la consécration du milliardaire et l'empêchera peut-être d'atteindre la majorité absolue de

1237 délégués, qui lui permettrait d'empocher l'investiture avant la convention nationale de Cleveland, en juillet.

Hillary Clinton et Donald Trump étaient en revanche chacun favoris pour les primaires de l'État de New York (19 avril), ainsi que celles qui se tiendront dans cinq États le 26 avril, dont la Pennsylvanie.

Avec l'Associated Press
Agence France-Press

Lire Les résultats complets sont publiés sur l'application tablette et le site Web du Devoir.

COUILLARD

SUITE DE LA PAGE 1

d'abus de confiance, de corruption et de complot liées à des activités de financement du PLQ tenues entre 2000 et 2012.

D'ailleurs, certains élus libéraux s'expliquaient mal mardi la proximité entre M. Hamad et M. Côté au fil des dernières années. Le président du Conseil du trésor suspendu aurait «pu être plus prudent» et «ne pas avoir ces contacts-là» avec M. Côté, a soutenu le leader parlementaire adjoint du gouvernement, Gerry Sklavounos.

Le ministre Jean-Marc Fournier n'a toutefois pas expliqué la présence de M. Côté à des rassemblements du PLQ après qu'il eut été expulsé à vie du Parti libéral du Canada en 2005 en raison de pratiques de financement illégales.

Éclipse médiatique

L'affaire Hamad a fait ombre mardi sur les annonces parsemées ici et là durant la journée par l'équipe des com-

munications du gouvernement libéral.

Face à la pression médiatique, M. Hamad a, lui, convenu de rentrer dans la capitale nationale jeudi, notamment pour «rencontrer les médias», a fait remarquer M. Couillard. Le chef du PLQ a toutefois refusé de préciser — trois fois plutôt qu'une — si M. Hamad rentrerait précipitamment des États-Unis à sa demande.

«Brûlé», le ministre sans portefeuille avait décidé de séjourner en Floride afin de refaire le plein d'énergie, ce qui a créé un malaise au sein du caucus libéral. «Cet aspect-là chatouille la population, évidemment, dans le contexte», a souligné le ministre Laurent Lessard, après la diffusion de photos où on voit M. Hamad jouer au golf comme si de rien n'était. «C'est quelque chose qu'il va vouloir corriger», a-t-il ajouté.

M. Hamad a mis les voiles le week-end dernier vers la destination soleil à sa propre initiative. «Ce n'est pas qu'on l'a laissé partir, il nous a avisés qu'il partait, tout simplement», a précisé M. Couillard. «Il s'est



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Philippe Couillard face aux représentants des médias mardi, à Québec

poussé en Floride pour fuir la tempête médiatique que le premier ministre a lui-même créée», a suggéré de son côté le chef du Parti québécois, Pierre Karl Peladeau.

«Déchéance morale»

Les élus de Québec solidaire évoquaient même mardi

la possibilité qu'il y ait des élections générales anticipées. «Le gouvernement libéral est sérieusement ébranlé. [Il faut maintenant] envisager que ce gouvernement ne se rende pas en 2018», a soutenu Françoise David.

Pour sa part, Amir Khadir a dit observer la «déchéance mo-

rale» du PLQ depuis son arrivée à l'Assemblée nationale, il y a sept ans. «[Elle] s'installe graduellement, crise après crise, déni après déni, refus de reconnaître les problèmes et refus d'y apporter des remèdes», a-t-il affirmé.

Aux yeux de Québec solidaire, la carrière politique de M. Hamad est terminée, et ce, peu importe les conclusions tirées par le Commissaire. «De simples vérifications du Commissaire à l'éthique ne suffiront pas à redorer le blason du député de Louis-Hébert, parce qu'il y a le conflit d'intérêts et l'apparence de conflit. Le tribunal populaire, lui, a tranché», a déclaré Manon Massé, pressant maintenant le chef du gouvernement d'ordonner une enquête sur tous les anciens «ministres à 100 000 piastres» au sein du Conseil des ministres.

M. Couillard a quant à lui insisté sur la «glorieuse histoire» du PLQ, ainsi que sur les «pratiques exemplaires» développées depuis son arrivée aux commandes il y a trois ans. «Moi, je prends la responsabilité du parti à partir de ma no-

mination en tant que chef, en mars 2013», a-t-il déclaré lors d'un impromptu de presse.

«Effet libéral»

M. Hamad s'est vu retirer samedi ses responsabilités de président du Conseil du trésor, et ce, pour la durée de l'enquête du Commissaire à l'éthique et à la déontologie de l'Assemblée nationale. Celui-ci s'affaira à démenter les allégations de trafic d'influence qui pèsent sur le ministre libéral en déterminant s'il a fait bonifier une aide gouvernementale offerte à l'entreprise spécialisée en horticulture Premier Tech en 2012 à la suite des pressions de Marc-Yvan Côté.

Le ministre des Transports, Jacques Daoust, a écarté tout scénario d'interférence politique dans ce dossier. «Ce ne serait pas acceptable d'avoir des pressions comme ça», a souligné l'ex-président d'Investissement Québec. Le député péquiste Alain Therrien n'en croyait rien. Premier Tech a bénéficié à coup sûr de l'«effet libéral», selon lui.

Le Devoir



L'affiche du long métrage de Nicolas Boukhrief, où la tour Eiffel se confondait avec un fusil Kalachnikov. Le film n'a toujours pas gagné les grands écrans français.

FRANCE

SUITE DE LA PAGE 1

tentés par le Jihad, estime-t-il. Les banlieues et les quartiers musulmans ont été abandonnés par la République avant d'être rattrapés par les salafistes. La misère sociale y règne depuis trente ans. On doit comprendre ce qui pousse des citoyens français à se faire exploser avec leurs concitoyens. Comment? Pourquoi? Il faut creuser.»

En novembre, après les événements, la plupart des exploitants de salle rejetaient le film pour des raisons évidentes. «On l'avait retiré nous-mêmes. C'était l'heure du deuil.» Arrachée alors de tous les lieux publics, son affiche, où la tour Eiffel se confondait avec un fusil Kalachnikov. Reprogrammer plus tard semblait irréaliste. Dans deux ou trois salles à peine?

Œuvre maudite? Peut-être, mais en fin de compte propulsée dans une nouvelle dimension, sortie en janvier directement en vidéo sur demande partout, piratée à qui mieux mieux. «Qu'elle soit piratée ne me dérange pas. Jamais un de mes films, surtout à si petit budget, n'a-t-il reçu une telle couverture de presse ni pareil accueil. Il cartonne. Mais on est sortis de la logique mercantile. Il suffirait qu'un gamin soit dissuadé de s'enrôler grâce à lui, pour me rendre heureux. On est passés à autre chose.»

Nicolas Boukhrief explique à quel point personne ne voulait du projet, qui semblait brûler les mains comme un tison. «J'ai mis un an à

trouver un producteur, dit-il. On essayait des refus de financement. À tel point que j'avais dû changer son titre avec L'enquête et présenter un faux scénario de polar très nul où les djihadistes étaient remplacés par des membres de la mafia russe. En France, il n'y a pas beaucoup de films politiques. C'est un milieu embourgeoisé.»

Nicolas Boukhrief avait plusieurs polars à son actif, dont Le convoyeur avec Jean Dujardin et Albert Dupontel en 2004. Les faux billets de la mafia russe du scénario bidon lui ont permis d'aller de l'avant.

Aux lendemains de l'affaire Merah

Dès les lendemains des attentats de Mohamed Merah en mars 2012 à Toulouse et à Montauban, le cinéaste avait voulu aborder le sujet. Sept personnes, dont trois enfants d'écoles juives, étaient alors abattues.

Né d'un père algérien et d'une mère française, élevé sur la Côte d'Azur, une région très à droite, il a vécu le racisme. «Sans avoir été éduqué dans la culture musulmane, je me suis retrouvé en porte à faux avec la société», dit-il. D'où son désir de mener à bout Made in France. Il découvrit la propagande djihadiste sur Internet, source précieuse de documentation.

«Trouver des acteurs fut difficile aussi, dit-il. Ensuite, les mairies ne voulaient pas que je tourne sur leur territoire, de peur d'être identifiées au sujet. Même les particuliers refusaient de louer leurs appartements.» Ça s'est passé en région parisienne près des banlieues sans faire de vagues, afin d'éviter que les salafistes brouillent

les cartes. «Mais il s'est passé un truc bizarre. On a commencé à tourner au moment des départs en Syrie, avec les décapitations d'otages aux chaînes d'info. Dans mon scénario, al-Qaïda était derrière ces crimes et je ne l'ai pas remplacé par le groupe État islamique. D'ailleurs, al-Qaïda sévit toujours.»

Nicolas Boukhrief se dit ravi de ses interprètes, dont Dimitri Storage, particulièrement inspiré et inquiet en chef de cellule, qui manipule les autres.

Le cinéaste montait Made in France quand les attentats à Charlie Hebdo et à l'Hyper Cacher ont frappé Paris en janvier 2015. «Ça avait été compliqué de trouver du financement, un producteur, des acteurs, maintenant comment le faire sortir?» a-t-il pensé, tout en affrontant la tempête avec tout le monde. Son distributeur l'a laissé tomber, repoussant de facto sa sortie printanière aux calendes grecques. Un distributeur britannique vint à sa rescousse. Puis survinrent les attentats de novembre. «Tout ça m'a appris que le cinéma est une chose imprévisible, aussi que lorsqu'on croit à un sujet, il ne faut jamais lâcher», conclut-il.

Son film en cours de montage — Léon Morin, prêtre, adapté du roman de Béatrix Beck et déjà porté à l'écran par Jean-Pierre Melville en 1961 avec Jean-Paul Belmondo et Emmanuelle Béart — est situé au cours de la dernière guerre, cette fois à travers le duo Marine Vacht et Romain Duris. «Encore une histoire de religion...»

Le Devoir

UPAC

SUITE DE LA PAGE 1

Quand on fait des arrestations [164 depuis la création de l'UPAC], certains réagissent avec cynisme, mais d'autres se disent qu'on a maintenant les outils pour combattre cette corruption.»

Interrogé sur l'affaire Sam Hamad — soupçonné de trafic d'influence par l'opposition après des révélations de l'émission Enquête —, Robert Lafrenière a simplement répondu que son équipe «est en vigie sur tout ce qui se passe au Québec», et qu'elle «enquête sur les allégations qu'elle reçoit». Des arrestations politiques sont-elles à prévoir? «Les enquêtes cheminent», a-t-il dit.

Autre élément d'actualité en jeu: l'UPAC elle-même. Le dossier du renouvellement du mandat de M. Lafrenière — qui venait à échéance le 28 mars — a fait jaser mardi. L'actuel titulaire a souvent fait part de sa volonté

de demeurer en poste pour un autre mandat de cinq ans. Québec, qui a en main une liste d'au moins trois candidats recommandés par un comité de sélection, doit annoncer sa décision sous peu.

«Celle-ci appartient au gouvernement», a répété M. Lafrenière lors d'un point de presse. Un autre candidat pressenti par la rumeur, l'inspecteur général de la Ville de Montréal, Denis Gallant, a pour sa part esquivé les questions des médias en filant à l'anglaise.

PLQ et PQ

Le Colloque sur l'état de situation de la lutte contre la corruption a donc réuni près de 200 acteurs de la lutte anticorruption: représentants de plusieurs corps policiers, du Bureau de la concurrence, du Bureau de l'inspecteur général (BIG), du ministère du Revenu, de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et du monde universitaire. Les différentes présentations (DOI, BIG, AMF ou Directeur des poursuites criminelles et pénales) visaient un par-

tage d'informations sur les mandats et opérations de chacun.

Chargé d'analyser les particularités de la corruption au Québec, Denis Saint-Martin (Université de Montréal) a affirmé en début de journée que le «clivage souverainistes-fédéralistes» peut expliquer une partie des problèmes qui touchent la province... et plus précisément le Parti libéral du Québec (PLQ).

«Depuis la création du Parti québécois, le monde des affaires — et les entrepreneurs — soutient largement le PLQ, dit-il. Pourquoi? Parce qu'ils ne veulent pas de l'incertitude politique et économique qu'on associe au projet souverainiste. Alors, leur meilleur cheval pour placer un pari [de stabilité], c'est le PLQ.»

Le spécialiste des questions d'administration et de politiques publiques note que le personnel des firmes de génie-conseil ou des compagnies de construction donne plus au PLQ qu'au PQ. «Ce n'est pas un scénario qu'on voit ailleurs où il y a des systèmes bipartites comme le nôtre, remarquait M. Saint-Martin en

marge de sa présentation. Les dons se font de manière plus égale. Ici, il y a une connexion plus systématique avec le PLQ, comme si les entrepreneurs étaient un peu les otages des libéraux. Et c'est le genre de situation qui peut être utilisée par les apparatchiks.»

L'oligopole constitué par les firmes de génie-conseil québécoises «facilite le trucage des marchés et la collusion», a aussi observé le professeur.

Reste qu'en regardant le travail fait depuis cinq ans, Denis Saint-Martin voit des «progrès réels accomplis». Mais il appelle la classe politique à ne pas baisser la garde. «Quand j'entends un chef politique dire que le problème est réglé dans son parti, un chef qui est pressé de tourner la page, ça ne me rassure pas beaucoup», souffle M. Saint-Martin.

Mark Peters a pour sa part rappelé que son organisme a été fondé en... 1873. Et qu'il n'a jamais manqué de travail.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Par courriel agenda@ledevoir.com